



Le Premier secrétaire préside le 3^{ème} Congrès régional USFP/Marrakech-Safi

Le Secrétariat régional USFP/Marrakech-Safi tiendra son 3^{ème} Congrès régional le samedi 25 avril 2026 à 10h00, au Complexe estival du ministère de la Justice, à Marrakech.

Placé sous le slogan «Une organisation régionale forte... Engagement pour la défense des causes nationales», ce congrès sera présidé par le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10790

Samedi/Dimanche 25-26 Avril 2026

Prestation distinguée et franc-parler ont marqué le passage de Driss Lachguar sur Al Oula

*Le courant ne peut pas passer avec une certaine opposition
qui pénalise la femme et qui ne veut pas comprendre
qu'elle est l'égale de l'homme en droits et en devoirs*



*Le développement
humain, la justice
sociale, la protection
des travailleurs ne
sont pas de simples
ornements
du discours
progressiste.
Ils en constituent
le cœur battant
et la raison d'être.*

Prestation distinguée et franc-parler ont marqué le passage de Driss Lachguar sur Al Oula

Le courant ne peut pas passer avec une certaine opposition qui pénalise la femme et qui ne comprend toujours pas qu'elle est l'égale de l'homme en droits et en devoirs

Actualité



Il y a des soirées où la télévision cesse d'être un simple divertissement pour devenir le théâtre d'une véritable joute intellectuelle, le miroir d'une époque et la caisse de résonance d'une conscience politique. C'est précisément ce qui s'est produit le jeudi 23 avril 2026, lorsque Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'Union Socialiste des Forces Populaires, a pris place face au journaliste Youssef Belhissi au studio de la chaîne Al Oula, pour une édition particulièrement dense du programme « Li Al Hadit Bakiya » — « Le débat continue ».

Ni complaisant, ni défensif, le responsable de la plus ancienne formation de gauche du Maroc a choisi la clarté comme seule armure. Il a répondu, questionné, rappelé, analysé, parfois même provoqué — avec cet art consommé du verbe qu'on lui connaît, cette façon bien à lui de tisser l'histoire longue du militantisme socialiste avec les urgences brûlantes du présent.

La question nationale : du soulagement au devoir d'amplification

L'entretien s'est ouvert sur ce qui demeure, pour tout Marocain, le dossier le plus fondamental qui soit : la question de l'intégrité territoriale et du Sahara marocain. Et d'emblée, Driss Lachguar a donné le ton — celui d'un homme qui a traversé de longues nuits d'inquiétude et qui perçoit désormais, avec un bonheur qu'il ne cherche pas à dissimuler, les premières lueurs d'une victoire diplomatique historique.

« Dans notre parti, nous avons l'habitude, deux fois par an, de mettre nos mains sur nos cœurs en suivant ce qui se passait dans les coulisses des Nations Unies », a-t-il confié. Une image d'une force rare, qui condense à elle seule les décennies d'anxiété vécues par les forces progressistes marocaines face aux lenteurs et aux incompréhensions persistantes du système international. Mais le contexte, aujourd'hui, a profondément changé. La résolution 2797 du Conseil de Sécurité a constitué, à ses yeux, une rupture qualitative sans précédent.

« Pour la première fois », a-t-il insisté avec une conviction palpable, « il

“
Le développement humain, la justice sociale, la protection des travailleurs ne sont pas de simples ornements du discours progressiste — ils en constituent le cœur battant et la raison d'être”

précisé que la prochaine session de l'ONU ne sera pas une session de vote ou de décision, mais une session de mise en œuvre d'une résolution déjà adoptée — une nuance capitale qui dit tout de la solidité du chemin parcouru. « Nous attendons de ces réunions que soit opérée cette activation, parce que les problèmes qui existent dans le monde n'ont pas besoin qu'une crise fabriquée continue d'être entretenue par nos adversaires ». La formulation est délibérée, presque ciselée : une crise fabriquée. C'est le fil conducteur de tout le discours de Lachguar sur ce dossier — une conviction profonde que la question du Sahara marocain a été instrumentalisée, exploitée, artificiellement prolongée par des puissances régionales dont les intérêts sont contraires à la stabilité du Maghreb.

y a une résolution émanant du Conseil de Sécurité qui reconnaît le droit du Maroc à son Sahara en approuvant l'autonomie comme solution claire à ce différend artificiel ». Ce glissement sémantique n'est pas anodin : le plan d'autonomie n'est plus une simple proposition marocaine soumise à examen — il est désormais une position onusienne consacrée. La différence est immense, aussi bien sur le plan juridique que sur le plan moral.

Le dirigeant ittihadî a également

Cette séquence d'ouverture éclaire quelque chose d'essentiel sur la posture de l'USFP en matière de politique étrangère : un engagement indéfectible aux côtés des institutions nationales et de la diplomatie royale, mais aussi une capacité d'analyse autonome qui transcende la simple célébration. L'USFP a toujours œuvré pour les intérêts supérieurs de la nation. Il entend aujourd'hui triompher avec elle — et contribuer,



de toutes ses forces et sur toutes les tribunes du monde, à amplifier ce triomphe historique.

Le dialogue social : l'héritage d'El Youssoufi et les limites du présent

La transition vers le dossier social s'est opérée avec une fluidité presque naturelle, comme si la question nationale et la question sociale étaient, dans la pensée de Lachguar, les deux faces indissociables d'une même médaille. Et c'est précisément là que sa vision politique se révèle dans toute sa profondeur : le développement humain, la justice sociale, la protection des travailleurs ne sont pas de simples ornements du discours progressiste — ils en constituent le cœur battant, la raison d'être fondamentale.

Sur le dialogue social, le Premier secrétaire a adopté une position d'une remarquable nuance, qui témoigne de la maturité politique de l'USFP. Il a reconnu, sans détour, que la reprise de ce dialogue constitue un acquis à porter au crédit de la présente coalition gouvernementale — un aveu d'honnêteté intellectuelle qui tranche avec le dogme de l'opposition systématique que l'on attend parfois, à tort, d'un chef de parti. «Je suis satisfait de l'institutionnalisation du dialogue social», a-t-il déclaré. Puis, avec la précision implacable du clinicien, il a aussitôt ajouté : «Je ne suis toutefois pas satisfait des résultats de ce dialogue».

Cette distinction, en apparence simple, est politiquement fondamentale. Elle révèle une pensée rigoureuse, capable de dissocier la forme du fond, le processus de ses fruits. L'institutionnalisation du dialogue social — cet héritage direct et précieux de feu Abderahmane El Youssoufi, legs vivant de l'expérience socialiste au gouvernement — est en elle-même une conquête que l'USFP revendique sans la moindre ambiguïté. Mais les gains concrets pour les travailleurs, pour les classes moyennes, pour les catégories les plus vulnérables, demeurent cruellement



La cohérence politique élémentaire exige qu'on ne s'insurge pas en opposition contre ce que l'on a approuvé en coalition

en deçà des espoirs légitimes d'une population qui attendait davantage — et qui était en droit de l'attendre.

La polémique de l'heure supplémentaire : raison d'État contre populisme ambiant

Le sujet de l'heure supplémentaire a offert l'un des moments les plus vifs et les plus révélateurs de la soirée. Le journaliste Belhissi a tenté de pousser Lachguar dans ses retranchements : comment qualifier de «populiste» un débat qui traverse l'opinion publique dans toute sa largeur, sans risquer de heurter des millions de Marocains légitimement critiques de ce dispositif ?

La réponse est venue, nette et précise : «Je n'ai pas qualifié tout le débat de populiste. J'ai dit qu'il y en a qui tentent de lui donner une coloration populiste en lançant des jugements à la légère». La distinction est essentielle : ce n'est pas la question en elle-même qui relève du populisme, c'est la manière dont certains acteurs politiques l'instrumentalisent pour engranger des points sans en assumer la moindre responsabilité.

Car Lachguar n'a pas manqué de rappeler un fait particulièrement gênant pour plusieurs de ses interlocuteurs : la décision sur l'heure supplémentaire a été adoptée par un gouvernement dont les partis qui

s'indignent aujourd'hui le plus bruyamment étaient membres à part entière. L'argument est imparable, et son effet dévastateur tient précisément à sa simplicité. La cohérence politique élémentaire exige qu'on ne s'insurge pas en opposition contre ce que l'on a approuvé en coalition. C'est justement cette cohérence — rare, exigeante, parfois inconfortable — que Lachguar revendique comme marque distinctive de son parti : une position stable, ancrée dans des principes durables, et nullement soumise aux vents changeants de l'opportunisme électoral.

Sa proposition, elle, est d'une clarté désarmante : que le gouvernement mène une étude objective, en rende publics les résultats, et assume ensuite sa décision dans le cadre de ses plénières attributions réglementaires. «Si le peuple est contre cette décision, il la sanctionnera le lendemain dans les urnes. C'est ainsi que fonctionnent les choses». Démocratie, responsabilité, transparence — trois mots qui, dans la bouche de Lachguar, ne sont pas de simples slogans, mais les piliers d'une culture de gouvernance que la gauche a toujours portée comme un étendard.

Le bilan gouvernemental : lucidité sans complaisance, critique sans nihilisme

C'est sans doute sur la question du bilan gouvernemental que l'entretien a atteint ses plus hauts sommets analytiques. Et c'est là que Lachguar a déployé, dans toute son étendue, ce que l'USFP revendique comme «l'opposition responsable» — une posture exigeante, qui refuse avec une égale fermeté la flagornerie envers le pouvoir et le nihilisme stérile qui ronger parfois le discours d'opposition.

Il a commencé par ce qui constitue un acte de courage politique : la reconnaissance franche des points positifs. «On ne peut pas ne pas reconnaître l'élargissement de la couverture médicale qui a embrassé des millions de personnes. On ne peut pas ne pas reconnaître le doublement

de l'investissement public par rapport au début du mandat. On ne peut pas ne pas reconnaître les investissements étrangers qui ont atteint de bons chiffres». Ces mots, prononcés par le dirigeant itihadi, sont tout sauf anodins. Ils témoignent d'une culture politique d'une rare élévation — celle qui place l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des calculs partisans les plus immédiats.

Mais le réquisitoire, lui, n'a pas tardé — précis, étayé, implacable. Sur l'emploi, Lachguar a rappelé la promesse gouvernementale d'un million de postes nets, pour mieux en mesurer l'écart abyssal avec la réalité : «Ce qui s'est passé, c'est que le nombre de postes perdus — à cause des années de sécheresse dans l'agriculture — a fait que le bilan est loin du compte. Ici même, sur cette chaîne, le ministre du Commerce et de l'Industrie a récemment déclaré que si l'on notait les performances en matière d'emploi, on obtiendrait 10 sur 100, soit 1 sur 10». L'argument est dévastateur précisément parce qu'il émane du gouvernement lui-même. Lachguar ne fait que retourner les aveux ministériels contre leurs auteurs — une méthode rhétorique d'une redoutable efficacité.

Sur la croissance, la sévérité est identique : «Nous avons vécu une période où ils promettaient plus de 4%, et nous n'avons pas atteint la moyenne de 3,4% sur l'ensemble de la mandature». Le contexte international difficile, aussi réel soit-il, ne saurait absoudre des promesses formulées en pleine connaissance des contingences prévisibles.

Sur la participation économique des femmes, le constat est proprement saisissant : «Ce gouvernement s'était engagé à porter le taux des femmes actives à 30%. Dans son propre bilan, il avoue n'avoir atteint que 19% — nous avons donc reculé en deçà du niveau qui existait avant lui». Ce recul n'est pas, aux yeux de Lachguar, une statistique parmi d'autres. C'est un marqueur idéologique d'une profondeur particulière : là où le gouvernement prétend porter l'étendard de l'égalité, les chif-



fres, eux, racontent une tout autre histoire.

La tentation du nihilisme : un piège que l'USFP rejette

L'un des moments les plus instructifs de la soirée a été la réponse de Lachguar à une accusation portée avec une certaine insistance par les journalistes : celle d'exercer une « opposition romantique » ou une « opposition douce », trop timorée pour peser réellement sur les politiques publiques.

Le Premier secrétaire a balayé cette lecture avec une conviction qui ne souffre aucune ambiguïté. Il est viscéralement opposé à cette tentation — celle qui gangrène parfois le discours d'opposition — de tout noircir, de tout nier, de dépeindre le Maroc comme un pays sans ressources ni avenir. « Je ne suis pas nihiliste pour prétendre que ce gouvernement a causé des dégâts. Je suis un homme responsable ». Et d'ajouter, avec une franchise qui désarme : « Ce gouvernement a gâché une opportunité ».

La nuance est d'une importance capitale. Gâcher une opportunité n'est pas la même chose que détruire un pays. Entre ces deux formulations, il y a tout l'espace d'une critique politique responsable et assumée — celle qui sait reconnaître les potentialités d'une nation tout en dénonçant avec rigueur les occasions manquées, les énergies dilapidées, les promesses non tenues. Ce registre — exigeant, mesuré, fondé sur les faits plutôt que sur les affects — est précisément celui que l'USFP revendique comme la marque distinctive de son opposition. Non pas une opposition de posture, mais une opposition de fond.

La motion de censure : l'occasion manquée et les responsabilités partagées

Le dossier de la motion de censure a été abordé avec une gravité que l'on sent profondément sincère. Lachguar a tenu à rétablir les faits dans leur exactitude : c'est le groupe parlementaire ittiahdi qui en a

“
L'écart est énorme entre le fait de se revendiquer social-démocrate dans le but de séduire l'électorat et celui de l'être authentiquement dans les actes, dans les politiques d'investissement et dans la conception profonde du rôle qui incombe à l'Etat pour être au service des plus vulnérables

été l'initiateur, le rédacteur et le porteur, avec un objectif qui n'avait rien de la gesticulation politique — soumettre le gouvernement à la reddition de comptes. « Le but n'était pas de faire tomber le gouvernement. C'était de le juger politiquement — ce gouvernement qui se vante d'un mandat populaire et qui n'envoie pas son chef devant le Parlement pour rendre des comptes ».

Mais cette initiative, noble dans son principe, a progressivement achoppé sur les calculs divergents des différentes composantes de l'opposition. Certains partis ont préféré se réfugier derrière des commissions d'enquête — une voie que Lachguar a jugée constitutionnellement viciée dans le contexte institutionnel marocain actuel. D'autres ont posé comme condition préalable à leur adhésion l'inclusion du Parti de la Justice et du Développement — une ligne rouge que l'USFP ne pouvait franchir sans trahir sa propre cohérence. « Nous ne pouvons pas nous en-

tendre avec une opposition qui pénalise les femmes dans leurs droits, qui ne comprend toujours pas que la femme est l'égal de l'homme en droits et en devoirs ».

Cette déclaration mérite qu'on s'y arrête. Elle n'est pas un argument tactique habilement formulé pour les besoins du débat télévisé — c'est une conviction morale, profonde et ancienne, qui irrigue toute la pensée politique de l'USFP depuis ses origines. Et elle trace, avec une clarté sans appel, la frontière qui sépare deux visions radicalement différentes du Maroc de demain.

Le « tout-vert » politique : quand la démocratie est en danger

L'autre moment fort de la soirée a été la mise en garde solennelle que Lachguar a adressée contre ce qu'il nomme l'« hégémonisme politique » — cette concentration inquiétante du pouvoir entre les mains de trois partis qui contrôlent simultanément le gouvernement, les collectivités territoriales et l'ensemble des instances électives du pays.

« Si demain nous allions aux urnes et que les trois ou quatre premiers partis sont ceux qui sont au gouvernement, nous aurions tué la démocratie dans ce pays ». La formule est tranchante, presque douloureuse dans sa franchise. Et elle n'a rien d'une posture rhétorique — elle repose sur une observation concrète, vérifiable, que tout observateur lucide du paysage politique marocain ne peut que constater.

Dans toute démocratie digne de ce nom, il existe une alternance naturelle, un équilibre vivant entre les forces qui gouvernent et celles qui font de l'opposition. Lorsque cet équilibre se rompt, lorsque le premier, le deuxième et le troisième partis du pays se retrouvent tous rassemblés sous la même bannière gouvernementale, la démocratie cesse d'être un mécanisme de régulation politique pour n'être plus qu'une façade institutionnelle. C'est précisément ce glissement que Lachguar refuse d'accepter — non par intérêt partisan étroit, mais par conviction démocratique profonde.

« Ce que j'appelle le "tout-vert" politique — quand tout est entre les mains de ces gens-là — n'a pas laissé à l'opposition la moindre capacité d'action ». Une menace, insiste-t-il, qui ne pèse pas seulement sur l'opposition, mais sur le pays dans son ensemble. Car une opposition exsangue, c'est un pouvoir sans contrepoids, une majorité sans miroir, une démocratie sans âme.

La solution qu'il appelle de ses vœux est aussi simple dans son énoncé que fondamentale dans ses implications : le rééquilibrage institutionnel, la garantie d'une opposition forte et pleinement représentative, et la protection de la pluralité politique comme condition sine qua non de toute vitalité démocratique durable.

L'héritage idéologique : quand la droite libérale emprunte le vocabulaire socialiste

L'un des passages les plus savoureux — et les plus politiquement révélateurs — de la soirée a été celui où le dirigeant ittiahdi a abordé, avec une ironie finement contenue, la question de l'appropriation du discours social-démocrate par des partis dont la pratique politique reste, dans ses fondements, foncièrement libérale.

« La preuve en est, c'est que notre programme est celui qui est appliqué aujourd'hui. Ils sont tous devenus sociaux-démocrates, alors qu'hier ils évoluaient dans des références purement libérales ». Et d'ajouter, avec ce sourire que l'on devine derrière les mots : « Certains d'entre eux prétendent se définir comme sociaux-démocrates — et ce n'est tout simplement pas vrai ».

L'argument est philosophiquement redoutable, précisément parce qu'il touche à l'essence même de la crédibilité politique. Il y a en effet une différence fondamentale — abyssale — entre se revendiquer social-démocrate pour séduire un électorat et l'être véritablement dans ses actes, dans ses arbitrages budgétaires, dans ses politiques d'investissement, dans sa conception profonde du rôle de l'État au service des plus vulnérables. Lachguar l'illustre par un

exemple aussi concret que saisissant : « Regardez la différence dans le soutien de l'investissement. Des dizaines, voire des centaines de milliards ont servi à soutenir un petit nombre de grandes entreprises et de groupes — et quand on arrive aux TPE et PME, on trouve le chiffre dérisoire de 400 millions de dirhams ».

Cet écart vertigineux entre le discours et les chiffres est, aux yeux du leader itihadi, la démonstration irréfutable que le tournant social tant annoncé n'est qu'une façade soigneusement entretenue : une rhétorique habilement empruntée à la gauche pour habiller des politiques qui, dans leur réalité profonde, demeurent au service des grandes fortunes et des intérêts les mieux établis.

Le Parti : entre renouveau organisationnel et mémoire militante

La question de la santé interne du Parti a naturellement occupé une place centrale dans l'entretien. Les journalistes ont confronté Lachgar à des critiques aussi récurrentes que tenaces : vieillissement de la direction, insuffisance du renouvellement des cadres, fragilité de la présence des jeunes, retard dans l'appropriation des outils numériques qu'impose l'ère de la révolution digitale.

La réponse est venue avec ce mélange caractéristique de franchise assumée et de fierté militante que l'on reconnaît au dirigeant itihadi. Sur l'ancrage organisationnel, il a rappelé des chiffres que le bruit médiatique tend parfois à faire oublier : 55 000 militants avec leurs cotisations à jour, un réseau dense de sections locales, de délégations régionales et de secteurs thématiques, un maillage syndical solidement implanté dans les secteurs névralgiques de l'économie nationale. Des réalités tangibles, que ne reflètent pas toujours les seuls résultats électoraux.

Car c'est là, précisément, le cœur de l'argument de Lachgar : la présence sociale d'un parti ne se mesure pas uniquement à l'aune des scores dans les urnes. Un parti peut traverser des cycles électoraux difficiles tout en demeurant profondément enraciné dans le tissu vivant de la société — dans ses syndicats, ses associations, ses quartiers, ses universités. C'est, affirme-t-il avec conviction, la réalité de l'USFP au

jourd'hui.

Sur la Jeunesse itihadi, il a fermement rejeté les caricatures qui circulent sur les réseaux sociaux, rappelant son rôle personnel dans la fondation et le développement de cette organisation. Et pour répondre aux doutes, il a préféré les faits aux discours : la Jeunesse itihadi préside aujourd'hui l'organe de la Jeunesse Socialiste Arabe et occupe des positions de premier plan au sein de la Jeunesse Socialiste Internationale — des acquis diplomatiques concrets, qui témoignent d'un rayonnement que les polémiques internes ne sauraient occulter.

La diplomatie parallèle : quand l'Internationale socialiste devient un instrument de la cause nationale

L'un des aspects les plus discrets, mais aussi les plus décisifs de l'action de l'USFP, réside dans sa diplomatie partisane — cette faculté d'investir les réseaux internationaux de la gauche pour y porter les causes nationales, dans des espaces où la diplomatie officielle ne peut pas toujours déployer pleinement son influence.

Driss Lachgar a évoqué, non sans une fierté mesurée, le travail accompli au sein de l'Internationale socialiste, en particulier

lors du congrès de Barcelone organisé par Pedro Sánchez. « Lors du congrès de Barcelone, il n'a pas été permis au Polisario d'entrer ni de participer, en raison de la présence de l'association "Sahraouis pour la Paix", qui s'était approprié notre position sur l'autonomie ».

Cette séquence résume, à elle seule, des années d'efforts patients, méthodiques, souvent invisibles. Une diplomatie de l'ombre, faite de constance, de précision et de stratégie. L'USFP ne s'est pas contenté de défendre la cause nationale sur la scène intérieure ; il l'a portée au cœur même des arènes internationales, dans les instances de l'Internationale socialiste, face aux relais algériens et polissariens, en mobilisant arguments, alliances et rapports de force.

Une dimension de son action encore trop méconnue du grand public, mais qui témoigne d'une capacité réelle à inscrire la cause nationale dans les dynamiques politiques internationales, avec efficacité et persévérance.

La participation politique de la diaspora : une promesse solennelle

La question de la participation électorale des Marocains résidant à l'étranger, soulevée par plusieurs téléspectateurs, a suscité une réponse qui s'apparente à un engagement clair de la part de Driss Lachgar.

Il a tenu à rappeler que l'USFP demeure le seul parti à avoir proposé, dans le cadre des concertations menées avec le ministère de l'Intérieur, un mécanisme concret permettant aux quelque cinq millions de Marocains du monde de prendre part aux élections législatives. Sa proposition est précise : la création d'une liste nationale dédiée à la diaspora, sur le modèle des listes régionales réservées aux femmes — un dispositif qui offrirait aux Marocains de l'étranger une représentation directe au sein de la Chambre des représentants.

Interrogé sans détour — « Vous engagez-vous, si vous arrivez en tête des législatives, à faire de cette représentation une réalité ? » — Lachgar a répondu par un « oui » sans ambiguïté, tout en rappelant les contraintes constitutionnelles inhérentes à tout système de coalition. « C'est une promesse, parce que nous défendrons cette position. »

A l'approche des échéances électo- cet engagement revêt une portée pa- lière. Les Marocains du monde consti- une force économique et humaine de- mier plan — un potentiel électoral de- mobilisation pourrait, à terme, red- de manière significative les équilibres- scène politique nationale.

L'avenir de la gauche : entre réal stratégique et espoir militant

La question la plus sensible — cel- l'état de la gauche marocaine dans so- semble — est revenue à plusieurs rep- sous des formes variées, au fil des i- ventions des téléspectateurs. Driss I- guar y a répondu avec une luc- assumée.

Il a reconnu que « la gauche au M- connaît un certain éparpillement, frui- égoïsmes qui ont marqué certaine- quences de son histoire ». Mais il s'est- sitôt refusé à céder à une le- excessivement sombre, préférant ins- cette réalité dans une perspective- large. Les turbulences que trav- gauche ne sont pas propres au Ma- elles traversent également les États-U- l'Europe. Il ne s'agit pas d'une singu- nationale, mais bien d'une crise struct- du modèle progressiste, confronté- profondes mutations du capitalisme r- dialisé.

Évoquant la tentative de constitu- d'une fédération de la gauche avec le- du Progrès et du Socialisme, Lachg- tenu à rectifier une version qu'il- inexacte. Il rappelle avoir lui-même- l'initiative, en se rendant au siège du- pour proposer une dynamique comm- Si cette démarche n'a pas encore abou- n'est pas, selon lui, par manque de vol- mais en raison de certains comporten- observés dans la pratique de l'oppo- — en particulier lors de l'épisode rel- la motion de censure — qui ont en- l'émergence d'un climat de confiance- fisant.

Pour autant, l'espoir demeure ir- Lachgar s'y accroche comme à- conviction profonde : « Nous travaillo- nous œuvrons toujours pour surm- cette situation. Nous espérons le me- pour l'avenir ».

Mehdi Ou

“
L'USFP est en mesure
de se prévaloir de la
faculté d'investir les
réseaux internationaux
de la gauche pour y
porter les causes
nationales, dans
des espaces où la
diplomatie officielle
ne peut pas toujours
déployer pleinement
son influence



Le Royaume-Uni réaffirme son appui au plan d'autonomie marocain comme "la base la plus crédible, viable et pragmatique pour la paix au Sahara"



Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita lors de sa visite à Londres, la cheffe de la diplomatie britannique a réitéré la position de son pays concernant la question du Sahara marocain, en renouvelant l'appui britannique au plan d'autonomie présenté par le Maroc. Pour rappel, cette position a été exprimée suite au dernier Dialogue stratégique Maroc-Royaume-Uni, tenu à Rabat le 1er juin 2025.

Le communiqué conjoint soulignait également la nécessité pour les parties de s'engager de manière urgente et positive dans le processus politique mené sous l'égide des Nations unies. Le Royaume-Uni avait indiqué que conformément à cette position, il poursuivra son action à différents niveaux bilatéral, régional et international, afin d'appuyer la résolution de ce différend.

Mme Cooper s'est également félicitée de l'excellence des relations bilatérales en soulignant que « le partenariat avec le Royaume du Maroc constitue une source de grande valeur pour les peuples des deux pays, notamment à travers les opportunités de coopération liées à la Coupe du Monde 2030 ».

La ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, Yvette Cooper, a réaffirmé, jeudi, la position de son pays

concernant la question du Sahara marocain, en renouvelant l'appui britannique au plan d'autonomie présenté par le Maroc, comme « la base la plus

crédible, viable et pragmatique pour la paix au Sahara ».

A l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la

Le vice-Premier ministre britannique se félicite des progrès réalisés dans le renforcement du partenariat maroco-britannique, inscrit dans une "nouvelle ère" depuis le 1^{er} juin 2025

Le vice-Premier ministre britannique et Secrétaire d'État à la Justice, David Lammy, s'est félicité, jeudi, des progrès réalisés dans le Partenariat stratégique renforcé liant le Royaume-Uni et le Royaume du Maroc.

M. Lammy, qui s'exprimait lors d'une rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en visite officielle à Londres, a mis en lumière les avancées réalisées depuis le lancement du Partenariat stratégique renforcé, scellé entre les deux pays lors de leur Dialogue stratégique, tenu le 1er juin 2025 à Rabat.

Il a précisé qu'« un an après la signature de notre Partenariat stratégique, nous continuons à collaborer en faveur de la croissance et de la sécurité ».

Ce Dialogue a marqué le positionnement des relations de coopération bilatérale sur une nouvelle trajectoire, l'objectif étant de mettre à profit les nombreux

secteurs qui s'offrent à ce partenariat renouvelé entre deux pays liés par des relations diplomatiques vieilles de plus de 800 ans, « une des plus anciennes relations diplomatiques dans le monde », a précisé M. Lammy.

Le Maroc s'affirme désormais comme un partenaire stratégique de premier plan du Royaume-Uni, au cœur de secteurs essentiels à la souveraineté et à la résilience des deux pays, notamment en matière de sécurité et de défense, de coopération dans le secteur maritime, de transition énergétique, de sécurité alimentaire, de gestion des ressources hydriques, ainsi que dans le domaine de la santé.

Cette dynamique s'inscrit dans une approche intégrée, visant à structurer une coopération durable à forte valeur ajoutée autour de priorités stratégiques communes. Le Partenariat stratégique renforcé entre les deux pays englobe aussi le renforcement de la stabilité régionale.



L'OAPAM organise une cérémonie à l'occasion de la désignation de Rabat comme Capitale mondiale du livre pour l'année 2026

L'Organisation Alaouite pour la Promotion des Aveugles au Maroc (OAPAM) a organisé, jeudi à l'Institut Mohammed VI pour l'éducation et l'enseignement des aveugles à Témara, une cérémonie à l'occasion de la désignation par l'UNESCO de la ville de Rabat comme que Capitale mondiale du livre pour l'année 2026.

Présidée par Son Altesse la Princesse Lalla Lamia Essolh, présidente de l'OAPAM, en compagnie de SA Sheikha Bodour bint Sultan Al Qasimi, ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO et présidente de la Fondation "Kalimat", cette cérémonie reflète la dimension culturelle et sociale de l'inclusion des non-voyants dans la dynamique de la lecture et du savoir.

Elle célèbre également la désignation de Rabat comme Capitale mondiale du livre 2026, une reconnaissance internationale du rôle culturel du Maroc et une opportunité stratégique pour promouvoir la culture de la lecture, notamment dans sa dimension inclusive, qui garantit l'accès de toutes les catégories, y compris les personnes en situation de handicap visuel, à la connaissance.

Cette initiative s'inscrit également dans le cadre des nouvelles tendances appelant à la démocratisation du livre, non seulement à travers sa diffusion, mais également en



favorisant son adaptation à différents formats (braille, audio, numérique), faisant de l'expérience de l'OAPAM un modèle concret en la matière.

Cet événement a été ponctué par un échange de trophées entre l'OAPAM et la Fondation "Kalimat", marquant le début d'une coopération effective.

De même, un ensemble d'ouvrages en braille ont été remis aux élèves, en tant que première étape d'un projet plus large de soutien à la lecture. Des prestations artistiques ont été, en outre, présentées par une troupe musicale composée

d'élèves de l'Institut Mohammed VI pour l'éducation et l'enseignement des aveugles à Témara.

Dans une déclaration à la MAP, le Secrétaire général de l'OAPAM, Salaheddine Semmar, a souligné que l'objectif principal de cet événement est de redonner au livre toute sa place, notant que la cérémonie a souligné l'impératif de garantir un accès inclusif aux livres, aussi bien pour les voyants que pour les non-voyants.

A cet égard, il a fait savoir que l'Organisation envisage d'élargir ses activités d'impression de livres en braille, en publiant des études, des

recherches et des ouvrages relatifs à la culture civique, tout en les distribuant aux personnes non-voyantes, à l'instar des manuels scolaires qu'elle remet à tous les élèves aveugles inscrits dans ses instituts.

Dans une déclaration similaire, Fatima Al Shamsi, directrice adjointe de la Fondation "Kalimat", a relevé que la désignation de Rabat comme Capitale mondiale du livre pour 2026 constitue un événement culturel majeur qui met l'accent sur l'importance du savoir et le rôle de la lecture dans le développement des sociétés.

Elle a ajouté que la remise, lors de cette cérémonie, d'une collection de livres complets et accessibles aux enfants malvoyants "leur offrira une expérience de lecture unique et fluide, fondée sur la conviction que les livres sont un droit pour tous et que l'accès au savoir doit être garanti à tous".

Cette manifestation confirme que la désignation de Rabat comme Capitale mondiale du livre pour 2026 n'est pas un simple choix symbolique, mais un véritable catalyseur pour promouvoir l'accès au savoir pour les personnes non-voyantes.

Elle met également en lumière le rôle pionnier de l'OAPAM, à travers ses différentes institutions, dans la promotion du braille comme levier d'inclusion et d'autonomisation, dans la perspective de bâtir une société plus équitable et inclusive.

La 1^{ère} édition des "Dialogues pluriels" ouvre à Casablanca un espace d'échange autour du vivre-ensemble

La première édition des "Dialogues pluriels" s'est tenue, jeudi soir à Casablanca, ouvrant un espace d'échange et de réflexion autour des valeurs du vivre-ensemble.

Organisée par l'association "Marocains Pluriels", cette rencontre, placée sous le thème "Des voix différentes, un avenir commun", vise à promouvoir le dialogue interreligieux et interculturel, ainsi qu'à consolider les valeurs de fraternité, de paix et de respect mutuel.

Lors des échanges, les intervenants, représentant les trois religions monothéistes, à savoir le judaïsme, le christianisme et l'islam, ont souligné l'importance du dialogue interreligieux en tant que levier de rapprochement entre les peuples et de consolidation des valeurs du vivre-ensemble.

Ils ont également relevé que les valeurs de solidarité, de justice et de paix, portées par ces religions, sont de nature à favoriser le rapprochement entre les populations et à faire du dialogue interreligieux un vecteur de coopération, de compréhension mutuelle et de coexistence.

Par ailleurs, les intervenants ont également insisté sur la nécessité de maintenir les canaux de discussion et d'échange entre les peuples,

tout en rappelant que les religions doivent constituer un facteur de rapprochement et contribuer à la recherche de solutions aux crises contemporaines.

De son côté, le président de l'association "Marocains Pluriels", Ahmed Ghayat, a indiqué que cette première édition, qu'il a présentée comme le prolongement d'une dynamique engagée durant plusieurs années à travers les rencontres mensuelles du "Café Politis", se veut un espace de dialogue faisant entendre trois voix, au service du vivre-ensemble au Maroc.

Cette rencontre rassemble différentes générations ainsi que des personnalités issues des milieux artistique, sportif et associatif, a-t-il fait savoir, notant que la reprise de cette initiative traduit la volonté de recréer un cadre d'échange spontané et convivial autour des valeurs de coexistence et de fraternité au Maroc.

Cette première édition, marquée par la présence de l'ambassadrice française pour la Méditerranée, Nadia Hai, a offert un espace d'échange entre différentes composantes religieuses et culturelles, dans un esprit de dialogue et d'ouverture.

Ecole nationale supérieure d'arts et métiers de Casablanca

Sofia Lamssadaq soutient avec brio sa thèse de doctorat

La Docteure Sofia Lamssadaq a brillamment soutenu sa thèse de doctorat le samedi 18 avril 2026 à l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers de Casablanca. Ses travaux, portant sur le contrôle intelligent des convertisseurs multinationaux



connectés au réseau pour la stabilité des réseaux électriques intelligents, ont été salués par un jury de huit éminents professeurs-chercheurs.

Face à un jury exigeant et spécialisé, la chercheuse a su défendre ses résultats avec rigueur, confiance et maîtrise, faisant de cette séance un riche échange académique. Ses efforts ont été couronnés par la mention Très Honorable avec félicitations, assortie d'une recommandation de publication — une reconnaissance qui témoigne de l'excellence de ses travaux.

La cérémonie, qui a réuni plusieurs générations dans une atmosphère chaleureuse et festive, restera une belle journée pour la famille académique marocaine.

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ACTION DE SE LIBÉRER	APPEL AUX FORCES	PLAQUAGE	MARGINAL CONNECTÉ	ALTIER CHROME	SODIUM À PEU PRÈS	EST PORTE À BOIRE	BRAS MORT EN DIRECT	PLACEMENT DE FAMILLE
GREVER					PARÉ CALCIUM			
LOUP				IMBÉCILE RELEVER			QUARTIER D'ALEP	
					PILE		ALUMINIUM NOCIF	
FEMME STUPIDE ROMAINS			GRECQUE			TELEM ENT VIEILLE CITÉ		
					EN BRIQUE		PRONOM SÈVES	
MAYONNAISE EN OSNY			TAUX CONNU				EST À LONDRES	
		PRONOM A DE L'AVENIR			EN SOMME	ÉCRIVAIN JAPONAIS	EN OSMOSE	
SODIUM CORRIDA								
			SYMBOLE DE L'ARGON	POPOTE ROMAINS			DONNE LE CHOIX	CRACK
STÉRILET VERBAL					SODIUM		LA FÊTE AU STADE	
ENNEMIS DE LA VEILLE								

Solution mots flechés d'hier

A	C	C	O	R	T	E	M	E	N	T
H	O	R	O	S	C	O	P	E	I	
D	U	C	E	N	O	N	E			
C	A	B	O	T	S	U	S	E	R	
H	I	L	E	S	P	L	O	U	C	
O	N	A	E	P	R	E	U	V	E	
T	E	C	K	I	D	E				
D	E	K	O	A	L	A	S	A		
M	A	O	R	O	L	I	S			
E	D	U	L	C	O	R	A	N	T	S
N	O	T	E	K	A	E				
T	S	S	U	T	E	Z				

<p>Directeur de la Publication et de la Rédaction Mohamed Bourabia</p> <p>Secrétaire général de la rédaction Mohamed Bouarab</p> <p>Rédaction Hassan Bertaleb Alain Bouthry Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah</p> <p>Responsable des ressources humaines Atika Rachdi</p>	<p>Directeur artistique Fouad Ezzafir</p> <p>Service technique Khadija Sali (Responsable) Myriem Rebane Khadija Halali Mariama Parki Elkandoussi Elwardi</p> <p>Révision Abdelmoumen Warrach</p> <p>Secrétariat Ammar Tabaa</p> <p>Photographe Ahmed Laaraki</p> <p>Libération Quotidien (697)</p> <p>Adresse de la Rédaction 31, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p>	<p>E-mail: Liberation@libe.ma Libération@libe.ma Téléphone: 0522 61 94 04 Fax de la rédaction: 0522 62 08 72 Service annonces et publicité E-mail: annonceslibe@libe.ma Youssef El Gabs Mezura El Youssoufi Loubna Baghdadli Ikia Ait Dahman Siham Zafer Fadia Choukri</p> <p>44, Avenue des E.A.R 3^e Etage - Casablanca Tél: 0522 31 00 62 0522 62 32 32</p>	<p>0522 60 23 44 Fax: 0522 31 28 10</p> <p>Impression Les Éditions Maghébines 200 exemplaires imprimés</p> <p>Distribution SAPRESS Dossier de presse 130/04</p> <p>Site web: www.libe.ma</p> <p>Journal Libération Libération Maroc</p> <p>  2017 www.ojb.ma </p>
---	--	--	--

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1 - Elle rend insensible
- 2 - Saïper - Dément
- 3 - Ils font l'âge - Ecarter
- 4 - Défini - Mis à l'écart
- 5 - Risquer - Il fait sauter - Se font au labo
- 6 - Corrompu
- 7 - Homme du Déluge - Tête de liste - Lettres précieuses
- 8 - Vieille mesure - Sue
- 9 - Mignon d'homo - Bercé
- 10 - Agréés

VERTICALEMENT

- 1 - Galléage
- 2 - Petit cigare - Entendu
- 3 - Lentille latérale - Cousin de l'ai
- 4 - Note - Gouroux - Faneux, espion
- 5 - Panoramas - Tableau - Négatif
- 6 - Désigneux
- 7 - Petite terre - En privé
- 8 - Naturel - Fabrique
- 9 - Paltrépède - Train de ville
- 10 - Echos - Réalisées

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	T	I	C	H	I	S	M	E
2	A	P	O	T	R	E	S		U	C
3	V	I	T	E		U	S	U	E	L
4	O	L		M	O	R	U	E		A
5	R	E	A		B	E		L	O	T
6	A		L	A	I		L	E	S	
7	B	R	E	F		V	E		M	U
8	L	E	V	I	T	A	T	I	O	N
9	E	P	I	N	E		A	N	S	E
10	S	U	N		S	A	L	E	E	S

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
	4	6		9	3			7		9	7		3	4			
				8	7			2	9		2	5	4	9			3
			8	6							4			2			
					6		7	4	3		9		6				5
7		5	3			8	9		2			8	1		9	3	
3	1	4		2							4			7			8
						7	6						6			5	
	3	2			8	5					6			4	5	2	9
5			2	1		3	8					2	1		6	3	
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
2				3	1					7	7			2		8	
					9			7			5				3		
		8		6		2	9				2	1	5				
	6				8									5		6	1
1		3		7		8		4					2	4	7		
			1				5				8	7	6				
	3	7		1		6								9	3		5
	4		6											1			4
			8	5								8		3			9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>								
4	9	8	6	2	7	1	3	5	1	7	4	9	8	2	3	5	6
6	5	3	1	8	9	7	4	2	5	3	6	4	7	1	2	9	8
7	2	1	3	5	4	8	6	9	9	2	8	6	5	3	4	1	7
9	8	7	5	6	3	4	2	1	8	9	7	5	2	6	1	3	4
3	1	6	9	4	2	5	8	7	4	6	1	7	3	9	8	2	5
2	4	5	7	1	8	6	9	3	2	5	3	8	1	4	7	6	9
1	7	2	8	3	6	9	5	4	3	4	5	2	9	7	6	8	1
5	6	4	2	9	1	3	7	8	5	6	4	2	9	3	6	8	5
8	3	9	4	7	5	2	1	6	8	3	9	4	7	5	2	1	6
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>								
6	2	5	1	4	3	7	9	8	7	3	2	9	5	8	4	6	1
4	7	3	8	9	2	1	5	6	9	4	1	2	7	6	3	5	8
9	1	8	6	5	7	4	3	2	6	8	5	3	1	4	2	9	7
3	4	1	5	7	6	2	8	9	2	9	8	5	6	7	1	4	3
8	9	7	3	2	4	5	6	1	4	7	6	1	2	3	9	8	5
2	5	6	9	1	8	3	7	4	1	5	3	4	8	9	7	2	6
1	8	2	7	6	5	9	4	3	8	2	4	7	3	5	6	1	9
7	3	4	2	8	9	6	1	5	3	6	9	8	4	1	5	7	2
5	6	9	4	3	1	8	2	7	5	1	7	6	9	2	8	3	4

Economie

Selon la ministre française Anne Genevard
Le SIAM, une vitrine
de l'excellence de
l'agriculture marocaine

Le Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM) constitue une vitrine de l'excellence et du dynamisme de l'agriculture marocaine, a affirmé, mardi à Meknès, la ministre française de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, Anne Genevard.

S'exprimant lors de l'ouverture de la réunion du Comité mixte agricole France-Maroc, organisée en marge de la 18ème édition du SIAM, Mme Genevard a indiqué que "le salon est devenu, au fil des années, plus qu'un rendez-vous professionnel, une véritable vitrine de l'excellence et du dynamisme de l'agriculture marocaine".

Elle a souligné que la tenue de ce comité mixte revêt une dimension stratégique particulière dans la perspective de la rencontre à haut niveau qui réunira prochainement les gouvernements des deux pays pour traiter de l'ensemble de la coopération bilatérale institutionnelle, rapporte la MAP.

Dans ce contexte, Mme Genevard a expliqué que la réunion vise à dresser un bilan des avancées réalisées depuis 2024 dans des domaines aussi essentiels que la gestion de l'eau, l'enseignement agricole ou la santé animale, et à identifier les ajustements nécessaires pour approfondir encore la coopération franco-marocaine.

Il s'agit, en outre, d'ouvrir de nouveaux champs d'action pour 2026 et 2027 en s'appuyant sur l'intelligence collective des administrations et des professionnels des deux parties, a-t-elle ajouté.

Pour sa part, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, a noté que la relance du comité mixte doit s'accompagner d'une dynamique d'échanges entre les institutions, afin d'assurer un suivi régulier et opérationnel des engagements pris. Il a, à ce titre, mis en exergue la nécessité de renforcer les partenariats entre les filières professionnelles, précisant que les initiatives engagées dans le cadre du SIAM 2024 et consolidée en 2025 doivent être amplifiées en mettant l'accent sur des projets concrets, créateurs de valeur et intégrant pleinement les exigences de durabilité.

"Dans un contexte marqué par les contraintes climatiques et la rareté des ressources, notamment hydriques, il est essentiel de mutualiser nos expertises en matière d'innovation, de gestion des intrants, et de valorisation des ressources locales", a poursuivi M. El Bouari, appelant à consolider la coopération en matière de sécurité sanitaire et de fluidité des échanges. Parallèlement, le ministre a rappelé l'impulsion remarquable qu'a connue la relation bilatérale France-Maroc depuis 2024, relevant que l'année 2025 a constitué, à cet égard, une "réussite significative", marquée par un plus fort rapprochement des institutions, territoires et filières professionnelles des deux pays.

Entre inclusion financière, transition verte et coopération internationale

Au SIAM 2026, le Crédit Agricole du Maroc scelle cinq partenariats stratégiques

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc (CAM) a signé, jeudi à Meknès, cinq conventions et mémorandums de partenariat avec des acteurs nationaux et internationaux, couvrant l'éducation financière rurale, la transition verte des filières agricoles, la coopération internationale et la mécanisation agricole.

Signés en marge de la 18ème édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari, ces partenariats visent à renforcer l'inclusion financière des populations rurales, accompagner la transition verte du secteur agricole et mobiliser des financements durables auprès de partenaires internationaux.

La première convention a été signée entre le Groupe CAM, représenté par Mustapha Chehhar, directeur général adjoint et conseiller auprès du président, la Direction régionale de l'agriculture de l'Oriental, représentée par son directeur Mohamed El Yaacoubi, et la Direction de développement de l'espace rural et des zones de montage, représentée par son directeur Abdelhadi Sbia, dans le cadre du Projet d'appui au développement rural intégré des zones de montagne de l'Oriental (PADERMO), rapporte la MAP.

Cette convention porte sur le déploiement d'un dispositif structuré d'éducation financière au profit de 10.000 bénéficiaires ruraux dans la région de l'Oriental, organisé sous forme de quatre sessions sur une durée de trois années auprès de 19 communes. Le dispositif repose sur trois axes principaux, à savoir l'inclusion financière, l'autonomisation des populations rurales avec un focus particulier sur les jeunes et les femmes, et le développement territorial durable.

La deuxième convention a été conclue entre le CAM, représenté par son président du Directoire Mohamed Fikrat, et la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), représentée par son président Rachid Benali.

Ce partenariat vise à co-construire un dispositif de financement vert intégré pour accompagner les filières agricoles marocaines dans leur transition verte, à travers le développement de financements durables, le renforcement des capacités techniques des opérateurs et l'amélioration de la résilience climatique des exploitations.



M.Fikrat a également signé un Mémorandum d'entente (MoU) avec la Cassa Depositi e Prestiti (CDP), institution financière de promotion et banque de financement du développement et de la coopération internationale de l'Italie, représentée par Cristina Morelli, responsable du financement souverain, des institutions financières, du financement des entreprises et de la coopération internationale au développement. Ce partenariat vise le financement de projets durables dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie, des énergies renouvelables et des infrastructures durables, ainsi que la promotion de synergies entre entreprises marocaines et italiennes et l'exploration de solutions de financement innovantes à impact environnemental et social positif.

M.Fikrat a par ailleurs signé une lettre d'intention avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), représenté par Naoufel Telahigue, directeur régional du Proche-Orient, Afrique du Nord, Europe et Asie centrale.

Cette convention porte sur la réduction de la pauvreté rurale et le dévelop-

pement d'initiatives conjointes, notamment à travers la plateforme Agri-PDB qui fédère les banques publiques de développement autour de l'agriculture durable, ainsi que le renforcement de la résilience climatique des systèmes agricoles et la promotion de l'inclusion financière au profit des petits producteurs et des populations rurales fragiles.

La cinquième et dernière convention a été signée entre le CAM, représenté par M. Fikrat, et l'Association marocaine des importateurs de matériel agricole (AMIMA). Elle vise à renforcer un partenariat existant en accompagnant les salariés des opérateurs du secteur de la mécanisation agricole à travers des offres de financement dédiées aux particuliers et professionnels.

Ces cinq partenariats illustrent la volonté du Groupe Crédit Agricole du Maroc de se positionner comme levier central du financement du développement agricole et rural durable au Maroc, en mobilisant des expertises nationales et internationales au service d'une agriculture plus verte, plus inclusive et plus résiliente.

Luxembourg : Mission économique de haut niveau du 4 au 7 mai au Maroc

Le Maroc accueillera, du 4 au 7 mai prochain, une mission économique luxembourgeoise de haut niveau conduite par le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme du Luxembourg, Lex Delles.

Cette mission officielle réunira des responsables institutionnels de premier plan, notamment la Chambre de commerce du Luxembourg, qui conduira une délégation économique composée d'une vingtaine d'entreprises opérant dans divers secteurs, indique un communiqué de Luxembourg Trade and Investment Office (LTIO) Casablanca.

Alors que le Maroc connaît une accélération ma-

jeure de ses investissements dans les infrastructures, l'industrie et les télécommunications, cette mission constitue un levier stratégique pour intensifier les synergies économiques, relève le communiqué.

A travers un programme dense de rencontres institutionnelles et de terrain, ladite mission vise à favoriser les échanges directs entre acteurs publics et privés et à identifier de nouvelles opportunités d'affaires, rapporte la MAP.

Le socle des relations bilatérales est déjà bien ancré, souligne la même source, notant que le Grand-Duché compte aujourd'hui parmi les dix principaux investisseurs étrangers au Royaume.

De son côté, le Maroc s'affirme comme l'un des partenaires les plus dynamiques du Luxembourg en Afrique. Dans ce contexte, cette visite vise à renforcer une ambition commune et à pérenniser un partenariat fondé sur des intérêts mutuels.

Ainsi, un Forum économique Maroc-Luxembourg sera co-organisé avec la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) le 5 mai 2026.

Ce rendez-vous mobilisera les dirigeants d'entreprises des deux pays autour de projets d'investissement conjoints et marque une étape fondamentale dans la consolidation des liens bilatéraux.

Malgré un léger recul du résultat net

Maroc Telecom enregistre une croissance du chiffre d'affaires et maintient une rentabilité solide au T1 2026

Le groupe Maroc Telecom a enregistré des performances globalement solides au premier trimestre 2026, avec un chiffre d'affaires consolidé de plus de 9,32 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 5% par rapport à la même période de 2025.

Cette progression est portée par la bonne dynamique des filiales Moov Africa (+8,5%) et la stabilisation des activités au Maroc (+0,7%), selon un communiqué du Groupe. Les revenus au Maroc atteignent près de 4,6 MMDH, soutenus par la croissance conjointe du Mobile et du Fixe, stimulée par l'engouement pour la Data.

A l'international, le chiffre d'affaires dépasse 5 MMDH, grâce notamment à la hausse de la Data Mobile, de la Data Fixe et des services de Mobile Money, malgré un environnement concurrentiel et réglementaire difficile.

Le Groupe souligne que cette performance confirme une

dynamique de croissance appuyée par l'élargissement de la base clients, l'adaptation des offres et une politique d'investissement soutenue dans les infrastructures très haut débit, au Maroc comme en Afrique subsaharienne. La maîtrise des coûts contribue également au maintien d'une rentabilité élevée.

Sur le plan des résultats, le résultat net part du groupe (RNPG) s'établit à plus de 1,3 MMDH, en baisse de 3,4%, impacté principalement par la contribution sociale de solidarité (CSS).

En revanche, les indicateurs opérationnels sont bien orientés. Le résultat opérationnel (EBITA) consolidé atteint 2,74 MMDH, en progression de 4,1%, avec une marge d'exploitation de 29,5% (-0,3 point). L'EBITDA ajusté s'élève à 4,66 MMDH, en hausse de 6,1%, pour une marge maintenue à un niveau élevé de 50% (+0,5 point).

Les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO ajustés) totalisent 2,26 MMDH, en amélioration de 13,8%, portés par la croissance de l'EBITDA.

Au Maroc, l'EBITDA ajusté ressort à 2,46 MMDH (+2%), avec une marge de 53,7% (+0,6 point), tandis que l'EBITA atteint plus de 1,63 MMDH (+2%), pour une marge de 35,8% (+0,4 point).

A l'international, l'EBITDA s'établit à 2,19 MMDH, en progression de 11,2%, avec une marge de 43,8% (+1,1 point), soutenue par l'amélioration de la marge brute et la maîtrise des coûts. L'EBITA atteint 1,11 MMDH, en hausse de 7,4%, malgré l'augmentation des charges d'amortissement liées aux investissements récents.

Dans l'ensemble, Maroc Telecom confirme la solidité de ses fondamentaux financiers et sa capacité à conjuguer croissance du chiffre d'affaires et performance opérationnelle.

Plus de 76 millions de clients au T1-2026

Le nombre de clients du groupe Maroc Telecom a atteint plus de 76 millions au premier trimestre 2026, en croissance de 1,8% par rapport à la même période un an auparavant.

Cette hausse est soutenue par l'augmentation de 3,9% des parcs des filiales Moov Africa qui compense la baisse du parc au Maroc (-3,3%), explique Maroc Telecom dans un communiqué. Au Maroc, le parc Mobile s'est situé à 18.101.000 clients, en diminution de 3,7% sur un an et celui Fixe s'est établi à 1.630.000 lignes (-0,3%).

A l'international, le parc Mobile a atteint 54.281.000 clients, répartis sur la Côte d'Ivoire (12.414.000), le Burkina Faso (8.006.000), le Tchad (7.672.000), le Mali (7.163.000), le Bénin (5.362.000), le Niger (4.638.000), le Togo (4.285.000), la Mauritanie (2.737.000), le Gabon (1.617.000) et la Centrafrique (386.000).

Le parc Fixe, lui, compte 301.000 abonnés, répartis sur le Mali (150.000), le Gabon (74.000), le Burkina Faso (70.000) et la Mauritanie (7.000), tandis que le parc haut débit fixe s'est chiffré à 343.000 clients.

Signature d'un accord de coopération économique entre Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Bucarest

Une convention de coopération protocolaire tripartite a été signée mercredi à Tanger, visant à renforcer les relations de coopération économique entre la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Bucarest, en Roumanie.

Cet accord, conclu entre la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la Chambre de commerce et d'industrie de Bucarest (CCIB), ainsi que la Chambre maroco-roumaine de commerce, de services, de tourisme et d'industrie,

réflète la volonté commune des parties d'établir un cadre institutionnel de coopération, de soutenir les initiatives économiques conjointes et d'ouvrir de nouvelles perspectives prometteuses pour des partenariats futurs fondés sur l'échange d'expertises et la promotion de l'investissement.

La signature de cet accord s'inscrit dans le cadre de l'accueil, par la CCIS, d'une délégation économique roumaine, dans une dynamique d'ouverture visant à consolider les relations de coopération économique internatio-

nale et à renforcer les liens de communication et de partenariat entre les acteurs économiques et institutionnels des deux parties, rapporte la MAP.

Selon la CCIS, la délégation économique roumaine représente un éventail diversifié de secteurs économiques, de services et d'industries à forte valeur ajoutée, notamment le conseil, la gestion, la comptabilité et les ressources humaines, l'efficacité énergétique, le recrutement et l'attraction des talents, le transport et la logistique spécialisée, les solutions

numériques et l'intégration des systèmes, ainsi que des industries à caractère stratégique.

A cette occasion, une présentation institutionnelle de la CCIS de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a été faite, accompagnée de la projection d'une vidéo promotionnelle mettant en avant les atouts économiques et touristiques de la région. Une présentation de la CCIB a également été faite, ainsi que des exposés de présentation des entreprises composant la délégation roumaine.

Plus de 400 artistes, dont 42 Maâlems attendus à la 27^{ème} édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde d'Essaouira

La 27^e édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde, prévue du 25 au 27 juin prochain à Essaouira, accueillera plus de 400 artistes, dont 42 Maâlems, qui se produiront sur différentes scènes, entre grands concerts et formats intimistes.

"Plus qu'un festival, une expérience. Plus qu'une programmation, une traversée. Du 25 au 27 juin, Essaouira devient le cœur battant d'une partition musicale en perpétuel mouvement, où les Maâlems Gnaoua, dépositaires d'une tradition vivante, rencontrent les grandes voix du monde pour trois jours de fusions, d'émotions et de partage. Une édition portée par l'énergie des rencontres, la force des héritages et le goût du risque artistique", indiquent les organisateurs dans un communiqué, précisant que l'édition 2026 s'organise autour d'un fil conducteur, à savoir les villes portuaires.

"Du Liban au Cameroun, du Brésil aux États-Unis, de l'Inde à l'Éthiopie et de la Palestine au Maroc, les artistes invités viennent de territoires profondément marqués par les circulations maritimes. Leurs musiques en portent l'empreinte : hybridation, improvisation, capacité de réinvention. Essaouira, ville-port construite pour l'ouverture ne pouvait rêver meilleur miroir", ont-ils souligné.

Le Festival s'ouvre avec la parade des Maâlems Gnaoua, moment fondateur où la ville entre en mouvement. Une traversée collective, festive et spirituelle, qui donne le coup d'envoi de trois jours d'intensité. Elle se prolonge sur la scène Moulay Hassan avec un concert d'ouverture d'envergure porté par Mehdi Nassouli, entouré de la troupe rwandaise Buhoro, des voix de la marocaine Sara Moullablad et de l'indienne Ganavya, et du musicien français Sylvain Barou.

Pensé comme une création à plusieurs voix, ce concert promet une ouverture forte, à la fois ancrée dans la tradition vivante des rythmes gnaoua et résolue-



ment tournée vers le monde, qui incarne l'esprit du Festival dès ses premières notes, relève le même source.

Fidèle à son identité, le Festival fait de la création son moteur. Maâlem Mohamed Montari dialogue avec Badume's Band et Selamnesh Zemene dans une rencontre entre Maroc et Éthiopie, tandis que Mehdi Qamoum rejoint le Harlem Spirit of Gospel by Anthony Morgan pour une création portée par la puissance des voix.

Le concert du virtuose de la basse Richard Bona, reconnu pour sa capacité à faire dialoguer la mémoire africaine et l'exigence du jazz mondial, connaît une apparition spéciale d'Asma Lmnavar, le temps de quelques titres à la croisée de deux univers d'exception.

Autre temps fort, poursuit le communiqué, le Maâlem Hamid El Kasri retrouve Carlinhos Brown pour un dialogue intense entre rythmes gnaoua et traditions afro-brésiliennes, dans le prolongement d'une histoire artistique déjà partagée.

Cette édition rend hommage à feu Maâlem Mustapha Baqbou. Figure majeure de la tradition gnaoua, disparu en 2025, il demeure l'un des Maâlems les plus influents de sa génération, reconnu pour son approche singulière du guembri et pour un sens du dialogue musical

qui a durablement façonné l'histoire de la musique gnaoua.

Pour célébrer sa mémoire, Maâlem Abdeslam Alikkane, Hamza Baqbou, Maâlem Abdelkebir Merchane et Maâlem Mohamed Kouyou se réunissent pour faire vivre son héritage dans un moment de transmission collective.

Et de faire savoir que le Festival accueille également des artistes aux univers affirmés : le Harlem Spirit of Gospel by Anthony Morgan, Ganavya, 47SOUL, Yasmine Hamdan, Hoba Hoba Spirit ou encore Oudaden, dans une programmation qui mêle figures confirmées, projets contemporains et nouvelle génération gnaoua.

Au cœur du Festival, le Forum des droits humains s'impose comme un espace de réflexion à part entière. Cette édition est consacrée aux "Jeunes du monde : liberté, identité, avenir".

Pendant deux jours, artistes, écrivains, politiciens et penseurs interrogent les mutations contemporaines et les dynamiques qui traversent les nouvelles générations.

"Le Forum connaîtra la participation de M. Mohamed Mehdi Bensaid, Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, aux côtés de Souleymane Bachir Diagne, Najat Vallaud-Belkacem, Rachid Benzine, Leïla Slimani,

Raphaël Liogier, Asmae El Moudir, entre autres intervenants qui croiseront leurs regards dans un espace de débat ancré dans les réalités du présent", détaillent les organisateurs.

Pour sa troisième édition, le programme Berklee at the Gnaoua and World Music Festival propose une expérience immersive de six jours dédiée au perfectionnement musical.

Ouvert à des musiciens professionnels et semi-professionnels issus d'esthétiques variées, du classique au jazz, en passant par la tradition gnaoua, il réunit des participants venus de différents horizons, encadrés par des professeurs de Berklee et des artistes de renommée internationale, autour d'une approche fondée sur l'écoute, l'échange et la création collective. Le concert de clôture restituera au public cette expérience collective, au cœur du Festival.

Dans cette même dynamique, note le communiqué, le Festival poursuit sa collaboration avec l'Université Mohammed VI Polytechnique autour de la Chaire des Transitions, portée par l'Institut des Études Avancées de l'UM6P.

Croisant recherche académique et dynamiques artistiques, cette initiative entend poser les bases d'un cadre structurant de production de savoirs sur la culture gnaoua, ses origines, ses hybridations et ses expressions contemporaines, en favorisant les échanges entre artistes, chercheurs et institutions, au niveau national comme international.

"Depuis près de trois décennies, le Festival Gnaoua impose Essaouira comme l'une des grandes capitales mondiales des musiques vivantes. En 2026, il le confirme une fois encore : la rencontre ne se proclame pas, elle se vit. Celle d'artistes qui prennent le risque de se transformer au contact des autres. Du 25 au 27 juin, le monde se donne rendez-vous à Essaouira", concluent les organisateurs.

15.000 spectateurs attendus pour la 3^{ème} édition de Comediablanca du 02 au 06 juin 2026

Quelque 15.000 spectateurs sont attendus pour la 3^{ème} édition de Comediablanca prévue du 02 au 06 juin prochain, ont annoncé jeudi à Casablanca les organisateurs du festival.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, la cofondatrice du festival, Myriam Bouayad Amine, a souligné que "Comediablanca s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique de transformation profonde, où le rire devient un véritable levier de structuration culturelle et de rencontre entre les publics", mettant en avant une vision visant à faire du festival une plateforme régionale et internationale des arts comiques.

Elle a, dans ce sens, relevé que cette troisième édition ambitionne de réunir plus de 15.000 spectateurs, traduisant la montée en puissance du festival et l'adhésion croissante du public à ce rendez-vous.

De son côté, le cofondateur Saad Lahjouji Idrissi a affirmé que "cette troisième édition marque une montée en puissance as-

sumée, avec une ambition claire: renforcer l'écosystème de l'humour au Maroc et accompagner son rayonnement à l'échelle continentale et internationale".

Et de souligner que le festival accorde également une place centrale à la transmission des connaissances, notamment à travers l'organisation de masterclasses et d'espaces d'échange dédiés aux jeunes talents.

Pour sa part, le directeur artistique Amir Rouani a relevé que "l'objectif est de proposer une expérience immersive complète, où chaque soirée s'inscrit dans une narration artistique cohérente, allant au-delà du simple spectacle pour créer une véritable émotion collective".

Le festival Comediablanca revient pour une troisième édition du 02 au 06 juin prochain marquant un tournant majeur dans son développement, avec une programmation élargie sur cinq jours mêlant spectacles, transmission et expériences immersives,

consacrant ainsi un impact culturel durable.

Porté par l'Agence Tendansia, le festival franchit un cap en évoluant vers un véritable écosystème culturel articulé autour de la scène, de la formation et de l'interaction avec le public, ont indiqué les organisateurs.

Cette nouvelle édition propose un format étendu, passant de deux à cinq jours, avec deux journées dédiées aux masterclasses gratuites (2 et 3 juin) et trois grandes soirées au Complexe Mohammed V (4, 5 et 6 juin), confirmant l'ambition du festival de renforcer son impact culturel et artistique.

Les masterclasses, animées par des figures de renom telles que Taliss, Amir Rouani et Mouna Fettou, visent à promouvoir la transmission et à accompagner les jeunes talents dans leur développement artistique.

Côté scène, le festival proposera trois soirées distinctes. La première, prévue le 4 juin, prendra la forme d'un gala 100% marocain, animé par Taliss, réunissant plu-

sieurs figures de la scène nationale, dont Oussama Ramzi, Saïd & Wadie, Ayoub Idri, Rachid Rafik, Driss & Mehdi, Fadwa Taleb, Fatih Mohamed, Zouhair Zair et Wahiba Bouya. La soirée du 5 juin sera, quant à elle, consacrée à l'humoriste Jalil Tijani, qui présentera une version revisitée de son spectacle à succès "Jeux de Société", enrichie de nouvelles séquences et de la participation d'invités.

Enfin, le 6 juin viendra clore le festival avec un gala francophone orchestré par Kheiron, réunissant sur scène Laurie Peret, Mimo Lazrak, Mehdi Boussaidan, Douilly, John Sulo et Hamaka, ainsi que d'autres invités, dans une rencontre artistique ouverte sur les différentes sensibilités de l'humour international.

Au-delà des spectacles, Comediablanca propose également un village immersif, conçu comme un espace de vie et de partage, renforçant son positionnement en tant qu'événement culturel global.

«K1» : Quand le polar marocain joue dans la cour des grands

La série «K1» diffusée sur 2M vient tout juste de boucler son quatrième épisode sur les huit annoncés. L'intérêt qu'elle suscite ne fait qu'augmenter. Programmé en prime time, ce nouveau rendez-vous s'affirme peu à peu comme l'une des tentatives les plus sérieuses de la fiction marocaine de ces dernières années. C'est là une première mise en bouche, un tour d'horizon qui sera complété par une analyse plus poussée au fil des épisodes et des rebondissements.

Dès qu'on lance le premier épisode, le perfectionnisme de Noureddine Lakhmari crève l'écran. Il y a un soin du détail, une précision dans le cadrage et une attention à l'atmosphère qui ne trompent pas : on est face à quelqu'un qui ne laisse rien au hasard. Chaque plan semble avoir été mûrement réfléchi, agencé avec rigueur, et le résultat visuel évoque sans mal les grandes heures des séries policières qu'on regarde à l'étranger. Par instants, on se surprendrait presque à se croire devant une production américaine, sauf que l'âme marocaine reste bien là, bien vivante, notamment grâce à une manière de raconter qui colle parfaitement aux réalités du pays aujourd'hui.

Cette ambition, on la retrouve aussi dans l'ADN même du projet. « K1 » suit une unité spéciale de la police judiciaire, chapeauté par le commissaire Aziz Lamrani (Rachid El Ouali) et la procureure Nadia El Ouazzani (Fatima Zahra Jaouhary). Leur quotidien ? Des dossiers lourds, entre grand banditisme et circuits de blanchiment. La narration fait des allers-retours entre le cœur des enquêtes et ce qui se trame dans la vie privée de chacun, avec une sensibilité particulière pour



les cas de conscience et ce que le métier oblige à sacrifier. L'idée, clairement, c'est de conjuguer l'efficacité du thriller avec une vraie épaisseur humaine, de nous faire voir ce qui se cache «derrière l'uniforme», comme le disent les créateurs.

Côté mise en scène, on retrouve un trio aux commandes : Noureddine Lakhmari, Yasmine Benkirane et Hicham Ayouch. Et pour l'écriture, c'est un vrai travail d'atelier, avec plusieurs plumes autour de la table, notamment Jaouad Lahlou et Aicha Jabbour. Cette manière de bosser ensemble est perçue à travers la cohérence globale du récit. Tout est fait pour monter la pression petit à petit, épisode après épisode. Et honnêtement, dès les premiers épisodes, on tient déjà les bases d'une intrigue qui a de la gueule, portée par une narration qui sait où elle va et qui reste crédible.

L'esthétique de la série conforte ce désir de jouer dans la cour des grands, sans pour autant renier ses origines. Le

Maroc qu'on voit à l'antenne, c'est un Maroc d'aujourd'hui : moderne, réaliste, proche de ce qu'on vit au quotidien. C'est exactement ce qu'avait promis l'équipe créative : une image qui parle au public local. Et c'est peut-être là que « K1 » tape le plus juste : dans cet équilibre entre une facture technique très léchée, quasi internationale, et un enracinement profond dans le paysage marocain.

Fidèle à ses bonnes habitudes, Noureddine Lakhmari a aussi misé sur un casting qui fait mouche. On y croise Rachid El Ouali, Youssef El Arabi, Imane Wassila, Abderrahman Oukour, Hajar El Hamidi, Ayoub Missioui, Fatima Zahra Jaouhary, Sara Perles, Hafssa Tayeb, Dizzy DROS, Youssef Kerkour et Driss Roukh. Un mélange savant entre des figures qu'on ne présente plus et des talents plus frais, ce qui donne à la distribution une palette de caractères assez large. Autant de pistes possibles pour les développements futurs.

Et ces personnages, dès ces premiers

épisodes, accrochent. Ils sont attachants et se complètent. Chaque tempérament a sa couleur propre, ce qui soude la dynamique du groupe et laisse présager une évolution intéressante des relations. Au passage, on saluera la présence remarquée d'Imane Wassila.

Cela dit, il faut mettre un coup de projecteur particulier sur Rachid El Ouali. Sa prestation est d'une justesse et d'une maîtrise assez bluffantes. Il a cette allure, cette intensité tranquille qu'on prête aux grands commissaires des séries internationales. Il impose son personnage sans forcer, et du coup, toute la mécanique de la série gagne en crédibilité. Franchement, sa maîtrise du rôle et son savoir-faire méritent qu'on les souligne, parce qu'ils donnent une bonne part de son identité à «K1».

Pour finir, ce qui transpire de «K1», c'est aussi l'investissement personnel de Noureddine Lakhmari, son amour du travail bien fait et de la création audiovisuelle. Cette exigence, on la devine dans les petits détails, dans le jeu des acteurs qu'il a su diriger, dans la patte visuelle et dans une narration qui tient la route. Au bout de ces premiers épisodes, le sentiment qui domine, c'est qu'on a affaire à un projet ambitieux, propre et réfléchi, taillé pour pousser les productions marocaines un cran plus haut.

Pour l'instant, «K1» donne l'impression d'être une série prometteuse, capable de marier les codes internationaux à une identité bien locale. Une œuvre à garder à l'œil, et qui pourrait bien compter dans l'histoire encore jeune de la fiction policière marocaine.

Par Salaheddine Lalouani

Pierre Assouline : *L'écriture aide à comprendre un monde plus complexe que jamais*

L'écriture peut aider les sociétés à mieux comprendre un monde de plus en plus complexe et incertain, a estimé jeudi à Marrakech l'écrivain français Pierre Assouline.

"Les sociétés ont besoin aujourd'hui de guides, qui peuvent être des poètes ou des écrivains, afin de pouvoir comprendre le monde dans lequel nous vivons, devenu de plus en plus compliqué et incertain", a indiqué M. Assouline lors d'un panel intitulé "Écrire quand tout vacille", tenu dans le cadre du 4e Festival du Livre africain de Marrakech (FLAM).

"Il suffit d'une ligne dans un livre, un paragraphe ou, parfois, même un mot pour nous ouvrir de nouveaux horizons", a fait observer cet auteur d'une quarantaine de livres, principalement des biographies. De son côté, David Diop, professeur en littérature à l'université de Pau,

est revenu sur les représentations européennes de l'Afrique, mettant en avant le rôle du patrimoine oral dans la vulgarisa-



tion du savoir. Dans le même sillage, l'écrivain congolais In Koli Jean Bofane a souligné que cette oralité, de par sa mission dans la transmission des connaissances, revêt la même importance que les écrits.

Placé sous le thème "Imaginer d'autres possibles", le FLAM réunit, trois jours durant, des voix majeures des littératures africaines et diasporiques, avec l'ambition de faire de la littérature un vecteur d'espoir, de résilience et d'imaginaire.

Le Festival du livre africain de Marrakech se veut un lieu de croisement des imaginaires et des dialogues entre générations, langues, territoires et disciplines, à la faveur d'un programme diversifié, comprenant des rencontres, des conversations, des lectures, des ateliers, outre une programmation jeunesse renforcée.

Bouillon de culture

Mohamed Hmoudane



Une rencontre avec l'écrivain maroco-français Mohamed Hmoudane a été organisée, jeudi à Rabat, à l'initiative de la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, pour la présentation de son livre intitulé "Un bateau en papier flottant dans les airs suivi de séisme".

Ce carrefour littéraire a été l'occasion de mettre en lumière les caractéristiques artistiques et stylistiques de cet ouvrage en prose, publié en 2025 en deux versions (la première en français et la seconde en arabe), tout en examinant les enjeux intellectuels et créatifs qu'il recèle.

Cet opus repose sur une structure narrative proche de la forme théâtrale, scindée en trois chapitres abordant successivement des problématiques psychologiques et existentielles, avant de proposer des solutions à ces questions dans le dernier chapitre, a expliqué Mohamed Hmoudane.

Dans une déclaration à la MAP, l'écrivain a indiqué que le texte s'attache à explorer "l'archéologie du corps et de la mémoire", en dépeignant la solitude que vit le narrateur alors qu'il se remémore les événements de son passé, dans une écriture qui allie confession et réflexion.

Durant les six semaines que dura cette abomination, je passais comme un loup affamé devant mes restaurants favoris et je fuyais tout le jour mon appartement, de peur que l'envie de dormir ne fût plus forte que ma volonté.

Un jour, je m'assis, la faim au ventre et noyé de fatigue, à la terrasse d'un café. Un couple passa ; la femme sourit et je l'entendis qui, me montrant du regard à son compagnon, murmurait :

- En voilà un qui ne doit pas se priver !

Ce fut une leçon.

Je ne me privai plus, en effet. Alors, je m'aperçus que les régimes, s'ils ne font pas maigrir, empêchent du moins d'engraisser. Je me mis aussitôt à enfiler comme une bosse sur un front, sous les regards des témoins stupéfaits. Jusqu'alors j'étais potelé, pas davantage. Il me fallut moins d'un an pour atteindre au point où vous me voyez.

Alors ce fut, en son genre, admirable. Je ne pouvais plus rencontrer un ami, après un mois d'absence, sans qu'il levât les bras au ciel et demeurât béant, à la vue de mes joues :

- Si vous voyiez mes fesses ! m'écriais-je furieux.

Mais, après un ahuri, c'en était un autre ; et tous arrivant avec le même compliment sur les lèvres :

- Ah ! bien vrai ! ce que vous engraissez !

Les maigres, naturellement, y apportaient une verve et une chaleur tout à fait réconfortantes. En général, ils trouvaient dans l'impensable fonds de leur gaieté, quelque gracieuse épigramme comme ceci :

- Vous faites la pige au Panthéon !

Ou cela : - J'avais entendu dire que toutes les mines flottantes étaient repêchées.

Ou encore :

- Êtes-vous sûr d'être prêt pour la mi-carême ?

J'accueillis ces espiègleries avec un sourire à la Deibler. Je voyais rouge, positivement.

Cependant, je m'avisai d'une réponse qui me vengerait de mes plaisants amis. À peine le quidam décharné achevait-il son invariable : « Vrai, ce que vous engraissez !... » et, à peine avais-je répondu mon vague : « Oui, ça va... » que, feignant une surprise apitoyée, j'ajoutais, en regardant mon homme bien dans les yeux :

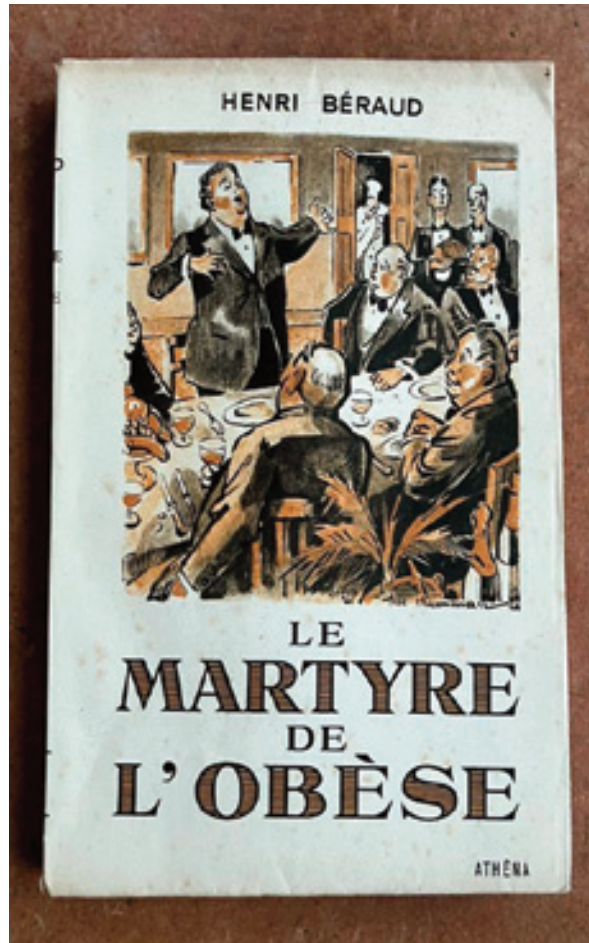
- En effet, je grossis ; par contre, mon cher, je suis bien fâché de vous voir une mine si défaite. Ce n'est peut-être rien... Vous devriez tout de même voir le médecin.

Je connus de la sorte des minutes assez agréables, et, même, je crois bien que deux ou trois poules mouillées tombèrent malades tout de bon.

D'ailleurs tout cela devait finir. La surprise des gens ne dura point. Mon développement cessa, comme par miracle, le jour où chacun le croyait devenu chronique.

* *

Grâce au ciel, je pus, plusieurs mois de suite, habiter le même pantalon, le même faux-col, le



même gilet. Toute cette phase (que l'on pourrait appeler aérostatique) de mon existence, je la passai dans les salons d'essayage, et mon tailleur ébahi en avalait ses épingles. Sans compter que mon cas épuisait ses euphémismes.

- Monsieur est un peu fort, disait-il, tout d'abord.

Puis il changea :

- Monsieur est fort... Monsieur est très fort... Monsieur est puissant... Puissant, il s'en tint là. Ce fut la dernière goutte de son eau bénite. Après cela, il prit mes mesures en silence, comprenant, soudain, que d'un adjectif à l'autre, il en viendrait bientôt à me dire : « Monsieur est formidable... Monsieur est phénoménal... Monsieur est répugnant... »

J'en changeai d'ailleurs bientôt. Tous me mécontentèrent, ainsi que tous les médecins déçoivent les incurables. Je fuyais particulièrement les sages qui me conseillaient des coupes à la papa et m'arrachaient de la sorte, avec rudesse, le bandeau que je m'enfonçais sur les yeux.

Le plus fort est qu'on se laisse toujours prendre à l'espoir que tel vêtement, vu dans une vitrine ou sur le dos d'un comédien, vous « ira pas mal ». La chimère commence à s'enfuir au moment du premier essayage.

Le salon d'essayage ! Ah ! la belle invention, avec ses psychés et ses lumières crues, qui ne ménagent aucune illusion, qui étalent aux yeux du patient consterné ce qu'il feint de ne plus voir depuis

des semaines et des mois !

Brusquement, dans un pan de miroir, on aperçoit ce dos spacieux comme une armoire de famille, et cette nuque capitonnée, dont les losanges de chair mastic ressemblent aux coussins des wagons de première classe, et ce derrière qui s'épanouit sous l'étoffe et la tend ainsi que la soie d'un parapluie. Le profil n'est pas plus heureux qui montre la courbe d'un ventre en forme de proue et des bajoues dont la vue procure à chaque expérience les joies d'une découverte...

Pour comble, on garde, en général, son vieux pantalon et son vieux gilet pour essayer la veste neuve ; jamais les bosses des genoux ne vous ont paru si désolantes et jamais l'inévitable boudin du justaucorps ne vous désobligea de la sorte.

Le vêtement moderne, voilà l'ennemi ! Vivent le péplum et la toge ! J'aspire au retour des mœurs antiques, sauf en ce qui concerne l'auto et les cocktails. Je ne devrais point parler de cocktails en cette ville où, sans vous offenser, on boit des apéritifs qui, depuis l'inauguration de la tour Eiffel, se sont un peu démodés. Mais la bière est fraîche et je ne sais pas, en Europe, un endroit plus aimable que la terrasse de ce café, éclairant de tous ses feux les tables vertes, les chaises de rotin, la toile blanche, rouge et festonnée de sa marquise, tandis que la rue aux pavés pointus se perd, sous nos yeux, dans la ténacité des nuits provinciales. Le

poète a dit vrai : voilà le bonheur, messieurs. À votre santé, et, s'il vous plaît, à demain.

Si, si, vous me remplissez de joie. Vraiment, mon récit vous intéresse ? Ah ! monsieur, parler d'elle est ma seule consolation ! et, puisque nous avons la chance ce soir de nous trouver seuls...

Où en étais-je ?... À Londres ?... Oui... Elle vint à l'heure dite. Je la vis descendre d'un taxi, juste en face du compartiment où je l'attendais. Elle payait très vite et, m'ayant aperçu, pénétra lestement dans le wagon :

- Vous avez les tickets, dit-elle. C'est bien, vous êtes un bon gros.

Le lendemain nous sortions, elle et moi, à sept heures du matin, de la gare du Nord. Tout le long du voyage, et durant la traversée, je lui avais fait une cour empressée et plaintive. Hélas ! sans éloquence ! Je ne trouvais en moi que des mots plats, ainsi que les traversins d'un hôtel meublé. C'est le langage de l'amour véritable, et je le parlais pour la première fois...

À présent que je juge les choses avec un peu de recul, je me demande comment, en l'espace de trois heures, un homme peut aller passer d'une brave, simple et saine concupiscence à ces transports de calicot élégiaque. Cela est pourtant. Vous me direz que cela se rencontre surtout dans les romans. Mais vous vous trompez si vous croyez qu'il en va autrement dans la vie.

J'en puis parler, moi, qui après dix années d'une camaraderie sans arrière-pensée, durant lesquelles cette femme ne m'avait pas plus caché les recoins de son âme que le creux de ses aisselles, j'en devins amoureux entre l'heure du thé et celle du dîner ! À cinq heures, elle eût pu sortir du bain devant moi sans que peut-être sa nudité me troublât plus que l'image de la nymphe républicaine que voici, gravée sur la bande de ce paquet de tabac. Nous étions des copains, et je vous le dis parce que c'est vrai. À huit heures et demie, dans le wagon-restaurant du rapide Londres-Folkestone je dînai, sans appétit, en face de la même femme — et je l'adorais !

Ce soir-là, et la nuit qui suivit, j'ai parlé pour six mois. Je n'ai pas eu, depuis, besoin de changer ou d'ajouter un mot à mes paroles.

Elle avait tout de suite commencé son jeu, tantôt l'éclat de rire, tantôt le sourire et le regard en coulisse, sous les cils baissés. Je me méfiais, vous pouvez le croire, et de cette femme plus que d'aucune autre. Elle aimait son mari, et je le savais. Notre fuite ne devait être, tout bien pesé, qu'une comédie de femme jalouse qui, le lendemain, recouvrerait un sang-froid de vieil avoué. Sûrement, à l'heure de la réconciliation, on ferait appel à ma vieille camaraderie ; une fois de plus, on échangerait le baiser de concorde à l'ombre de mon amicale mappemonde. Mais alors, pourquoi se donnait-elle la peine de m'émoustiller avec son sourire et ses yeux tendres.

(A suivre)

Miser sur la protection sociale pour renforcer la résilience climatique

HORIZONS

L'idée selon laquelle la crise climatique détourne l'attention et les financements mondiaux de l'éradication de la pauvreté et de la faim perpétue une dangereuse méconnaissance de ces deux problèmes. Pour des millions de personnes parmi les plus pauvres du monde, le changement climatique n'est pas un risque futur mais une réalité présente, qui exacerbe les vulnérabilités et les inégalités qui bloquent les voies de sortie de l'extrême pauvreté. Malheureusement, la tendance à traiter la pauvreté et le climat comme des questions distinctes a créé des cloisonnements politiques, gaspillant ainsi des occasions d'élaborer des stratégies intégrées qui créent un cercle vertueux de justice climatique, de résilience renforcée et de croissance inclusive.

L'impact négatif des chocs climatiques sur la pauvreté est de plus en plus visible. En 2022, de graves inondations ont dévasté le Pakistan et causé au moins 30 milliards de dollars de dégâts, ruinant de vastes étendues de terres agricoles, emportant des habitations et détruisant des routes, des écoles et des dispensaires. Les taux de pauvreté ont bondi, passant de 21% avant les inondations à 28% aujourd'hui. La même année, la Corne de l'Afrique a connu sa cinquième saison des pluies consécutive infructueuse, entraînant la pire sécheresse depuis 40 ans. Des millions d'enfants subissent aujourd'hui les conséquences de la malnutrition aiguë qui s'en est suivie.

De plus, les pays sont de plus en plus confrontés à des chocs climatiques simultanés. Au Brésil, la sécheresse dans le bassin amazonien représente une menace réelle et immédiate pour les moyens de subsistance de plus de 30 millions de personnes, ainsi que pour l'intégrité d'écosystèmes fragiles et des infrastructures hydroélectriques. Pendant ce temps, l'État du Rio Grande do Sul se remet encore des inondations dévastatrices de 2024, qui ont déplacé plus d'un demi-million de personnes et entraîné une augmentation de la pauvreté.

Si aucun pays ni aucune communauté n'est à l'abri des chocs climatiques, ce sont les populations les plus pauvres du monde qui sont touchées en premier et le plus durement. Selon une estimation, le changement climatique pourrait faire grimper le

nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté de près de 122 millions d'ici 2030, en grande partie à cause des pertes de récoltes et de la hausse des prix alimentaires en Afrique et en Asie du Sud. Dans les mégapoles comme Lagos, Dhaka et Manille, les quartiers informels densément peuplés sont exposés à des risques aigus liés aux vagues de chaleur et aux inondations.

Les chocs climatiques enferment les ménages pauvres dans une spirale descendante. Les sécheresses et les inondations ne se contentent pas de détruire les récoltes, elles détruisent également les habitations et tuent le bétail. Dépourvus d'assurance ou d'accès à des filets de sécurité, les pauvres sont souvent contraints de procéder à des ventes forcées des biens mêmes dont ils ont besoin pour se relever rapidement. L'aide humanitaire peut sauver des vies, mais elle est invariablement insuffisante et arrive trop tard pour empêcher les populations de sombrer davantage dans la pauvreté.

Comment empêcher la crise climatique de réduire à néant des décennies de progrès en matière de réduction de la pauvreté? À notre avis, deux impératifs s'imposent. Premièrement, nous devons maintenir à portée de main l'objectif de l'accord de Paris de 2015 visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. Cela signifie que nous ne pouvons pas nous permettre d'avancer au rythme des négociateurs les plus récalcitrants. C'est pourquoi le Brésil a appelé à la formation de coalitions multilatérales prêtes à travailler à la vitesse et à l'échelle nécessaires pour accélérer la transition vers la neutralité carbone.

Deuxièmement, nous devons donner aux populations pauvres les moyens de s'adapter à une crise qu'elles n'ont pas contribué à créer. Là encore, la rapidité et l'ampleur sont essentielles. Lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques au Brésil (COP30), les gouvernements ont reconnu que leurs plans nationaux d'adaptation devaient s'inscrire dans leurs stratégies de développement. Financés en grande partie par les budgets nationaux, ces plans offrent l'occasion d'intégrer l'adaptation au changement climatique à la réduction de la pauvreté. Les pays riches se sont désormais engagés à tripler le financement de l'adaptation par

rapport au niveau annuel actuel, certes faible, de 40 milliards de dollars.

Nous devons désormais veiller à ce que l'augmentation des financements pour l'adaptation produise des résultats efficaces et équitables là où cela compte : dans la vie des plus démunis. L'architecture actuelle n'est pas adaptée à cet objectif, car elle est trop fragmentée et structurée autour de distinctions de plus en plus anachroniques entre financement climatique, financement du développement et financement humanitaire, comme si ces volets pouvaient être clairement compartimentés.

Les donateurs bilatéraux, les banques multilatérales de développement (BMD) et des mécanismes tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds d'adaptation représentent la majeure partie de ce qui est actuellement classé comme financement de l'adaptation au changement climatique. Comme l'ont souligné les ministres des Finances avant la COP30, la mise en œuvre se caractérise par une coordination insuffisante, des chevauchements de compétences et des conflits de territoire associés, une prédilection pour les initiatives à petite échelle, ainsi que des délais interminables entre l'approbation des projets et le décaissement des fonds. Les gouvernements doivent généralement décomposer les plans nationaux d'adaptation en demandes de financement projet par projet — un processus qui s'accompagne de coûts de transaction considérables.

D'autres interventions ont été minimisées, en partie parce qu'elles sont considérées comme relevant d'un domaine parallèle, celui du «financement de la lutte contre la pauvreté». La protection sociale en est un bon exemple. Les programmes nationaux offrant des transferts en espèces aux ménages vulnérables en réponse aux chocs climatiques ont fait leurs preuves. Grâce à l'identification numérique, ils peuvent rapidement intensifier leur soutien pour faire face aux conséquences des sécheresses et des inondations. Le programme de filet de sécurité alimentaire du Kenya apporte une aide régulière à environ 800 000 personnes, mais ce chiffre grimpe à environ 4,5 millions en période de sécheresse. Des programmes similaires en Somalie, en Éthiopie et dans les pays du Sahel dé-

montrent que des filets de sécurité efficaces peuvent être mis en place même lorsque les gouvernements ont des capacités limitées et sont enlisés dans des conflits armés.

Du point de vue des personnes les plus touchées par la crise climatique, le système actuel n'a guère de sens. Nous avons besoin de financements pour l'adaptation au changement climatique qui améliorent l'accès aux informations météorologiques, aux semences résistantes à la sécheresse et aux nouvelles technologies d'irrigation. En l'absence d'un accroissement des investissements dans la protection sociale, les chocs climatiques deviendront le catalyseur d'un recul sans précédent dans la réduction de la pauvreté. Actuellement, seule une personne sur cinq dans les pays les plus pauvres est couverte par un filet de sécurité.

L'expérience du Brésil est instructive. Sous la présidence de Luiz Inácio Lula da Silva, la protection sociale a joué un rôle central non seulement dans la réduction de la pauvreté et la lutte contre la faim, mais aussi dans l'adaptation au changement climatique. Des efforts ont été déployés pour exporter ce modèle à travers la création d'une Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, mise en place sous la présidence brésilienne du G20. Cette plateforme internationale pourrait permettre aux bailleurs de fonds, aux banques multilatérales de développement et aux agences des Nations unies de mettre en commun leurs ressources et de les acheminer via des systèmes nationaux de protection sociale qui répondent aux risques climatiques. Comme le souligne un rapport de l'ODI Global, une telle approche contribuerait à éviter les doublons, à réduire les coûts de transaction et à limiter les inefficacités.

Alors que la coopération internationale est remise en cause et que les budgets d'aide diminuent, il est tout à fait clair que nous devons changer de cap. Les communautés vulnérables qui vivent en première ligne de la crise climatique ont le droit d'attendre davantage du multilatéralisme.

Par Ana Toni
Secrétaire nationale au changement climatique au ministère de l'Environnement et du Changement climatique du Brésil et PDG de la COP30.

Constitution d'une société SARL à AU

1) Suivant acte sousigné privé du 25 mars 2026, il a été établi les statuts d'une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :
 1- Dénomination : Société nommée : Centre radiologie Kawtar « SARL A AU »
 2- Associé : Mme Kawtar Zahar
 3- Objet : La société a pour objet au Maroc : Exploitant d'un centre de radiologie et imagerie médicale
 4- Siège : Est établi à F6 1er ETG Apprt 2, 2ème tranche rue Mohammed 6 Yasmine 1 Khouribga

5- Durée : Est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf le cas de prorogation ou dissolution anticipée prévue par la loi ou par les présents statuts.
 6- Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100.000 dh), lequel est divisé en mille parts.
 Mme Kawtar Zahar : 1000 parts
 Soit au total : 1000 parts.
 7- Gérance : Mme Kawtar Zahar est nommée en qualité de gérante de la société pour une durée illimitée

8- Exercice social : Du premier janvier au trente et un décembre
 9- Bénéfices : Après prélèvement de 5% pur la constitution de la réserve légale, le surplus est affecté suivant la décision des associés.
 Le dépôt légal de la société est déposé au tribunal de première instance de Khouribga le : 22/04/2026 sous le n° : 1902.
 La société est inscrite au registre du commerce au tribunal de Khouribga sous le n°9775, le 22/04/2026.
 N° 2811/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province de Settat

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°35/BG/F/2026 DU 28/04/2026 A 10 HEURES

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres ouvert simplifié sus mentionné, publié au portail marocain des marchés publics en date du 08/04/2026 à 10h 07mn et au journal Libération n°10775 en date du 08/04/2026, relatif à l'achat de fourniture de bureau – papeterie et imprimés destinée aux services relevant de la Province de Settat (tranche1), a connu des modifications au niveau de bordereau déball-estimatif au motif de discordance par rapport des autres pièces de dossier d'appel d'offres.

Par conséquent la date d'ouverture des plis est reportée au 07/05/2026 à 11 heures
Le reste est sans changement.

N° 2808/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 Direction Régionale de l'Agriculture de Fes Meknes
 Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes

Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 1/2026/DPAM Relatif A

« L'Exploitation et la Gestion de l'Unité de Trituration et de Conditionnement des Olives de « Ain Jemaa », Site Commune Rurale de Ain Jemaa Préfecture de Meknes, Mise en Place dans Le Cadre du Programme de Développement de l'Agriculture pour les Petits Agriculteurs, Financé par la BID. »

Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'unité de trituration et de conditionnement des olives de « Ain Jemaa », une commune rurale de Ain Jemaa Préfecture de Meknes, la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour sélectionner les candidats afin de gérer et exploiter cette unité.

Peuvent participer au présent Appel à Manifestation d'Intérêt, les personnes morales qui justifient des capacités techniques, juridiques, humaines, financières et de gestion nécessaires. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits dans le Cahier des Prescriptions Spéciales et les pièces indiquées au niveau du Règlement de la Consultation de l'appel à manifestation d'intérêt susmentionné.

Retrait du dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt :

Le dossier peut être retiré selon l'une des modalités suivantes :

- auprès du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes ;
- par téléchargement à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;

Dépôt des Plis des Candidatures :

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes,
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse mentionnée en dessous ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le dernier délai pour la réception des Plis des Candidatures a été fixé au plus tard le 10/06/2026 à 10H, délai de début de la séance d'ouverture des Plis, au siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes à l'adresse suivante :

Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes
 9, Rue Othmane Ben Affane, B.P : 514, Meknes.

Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes

9, Rue Othmane Ben Affane, B.P : 514 - Meknes
 Tél : 05 39 52 21 34 Fax : 05 39 52 21 34

المندوبية الإقليمية لتجارة Meknes

فرقة مكنان من مكنان : 514 / مكنان
 الهاتف : 05 39 52 21 34 الفاكس : 05 39 52 21 34

N° 2809/PA

ROYAUME DU MAROC
 UNIVERSITÉ MOHAMMED PREMIER
 FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
 OUJDA



المملكة المغربية
 جامعة محمد السادس
 كلية الطب والصيدلة
 وجدة

Avis de concours de recrutement de professeurs agrégés (05 postes) Session du 15/06/2026

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de professeurs Agrégés (05 postes) (session:15/06/2026) dans les disciplines et pour le besoins suivants :

CANDIDATS CIVILS SCIENCES CLINIQUES

Spécialités d'anatomie et des spécialités chirurgicales

* Chirurgie Pédiatrique	01 Poste
-------------------------	----------

Spécialités de Médecine et des Spécialités Médicales :

* Pédiatrie	01 Poste
* Anesthésie -réanimation	01 Poste
* Gastro-entérologie	01 Poste

SCIENCES FONDAMENTALES

Spécialités Biologiques :

* Anatomie-Pathologie	01 Poste
-----------------------	----------

Conditions de Participation

Les Professeurs Agrégés sont recrutés par voie de concours d'agrégation ouvert aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- 1- être professeur Assistant justifiant
 - a) - soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui ont effectué la totalité de leur résidanat ;
 - b) - Soit être issu du cadre des maîtres assistants comptant quatre années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours ;
 - c) - Soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui sont issus de la spécialisation sur concours des hôpitaux étrangers des armées .

2- être médecin, pharmacien ou médecin Dentiste civil ou militaire.

-Ayant assuré à l'étranger, dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays d'accueil et à temps pleins, des fonctions hospitalo-universitaires au moins équivalentes à celle de professeurs assistants dans l'une des conditions suivantes :

- a) Soit pendant une durée de quatre années au moins ;
- b) Soit pendant une période de deux ans au moins en qualité de chef de clinique dans un centre hospitalier et universitaire, complétée, au Maroc dans un centre hospitalier siège de la faculté de Médecine et de pharmacie ou de Médecine Dentaire à concurrence de la période exigée au Paragraphe a et b ci-dessus.

Les candidats des spécialités non cliniques ne peuvent en aucun cas, se présenter au concours d'agrégation dans une spécialité clinique.

II- DEMANDE DE CANDIDATURE

Les candidats au concours d'agrégation doivent adresser leur demande d'inscription établie sur papier libre, au Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda, avant le 16/05/2026.

Dossier de candidature :

1- Une demande manuscrite de candidature indiquant le Nom, Prénom et Adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.

A cette demande seront joints :

- a) un relevé de ses titres et travaux scientifiques
- b) un état des fonctions hospitalo-universitaires qu'il a assurées.
 Les documents a) et b) ci dessus doivent être :
 - soit certifiés exacts par le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie les ayant délivrés ;
 - soit certifiés conforme aux originaux correspondants par les autorités compétentes pour les candidats marocains justifiant de diplôme et titres étranger. Dans ce cas la faculté concernée a le droit de réclamer les originaux des titres précités.
 - Attestation confirmant que le candidat a accompli :
 - Soit 4 ans d'exercice au moins en tant que maître assistant
 - Soit 3 ans au moins en tant que professeur assistant
 - Un extrait d'acte de naissance récent.
 - Une photocopie de la carte d'identité nationale certifiée conforme.
 - Tout les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat, de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.
 - Une épreuve de titres et travaux en 8 exemplaires, avec justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.

Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Service des Affaires Administratives), avant le 16/05/2026

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda, Bp. 487, Oujda, 60041, Maroc. Tél : 053431993 / Fax : 053431993 Site Web : <http://daps.unsp.ma> E-mail : jurpo@ujda.unsp.ma



N° 2810/PA

FIDUKHAL
 APP'T 3 IMM 12 RUE MY
 EL HASSAN
 KHOURIBGA, B.P.230
 CONSTITUTION D'UNE
 SOCIÉTÉ SARL

1) Suivant acte sous-signé
 privé du 17 mars 2026 il a
 été établi les statuts d'une
 société SARL ayant les ca-
 ractéristiques suivantes :
 1- DENOMINATION : So-
 ciété nommée : SOCIÉTÉ
 GOVIBE CARS SARL
 2- ASSOCIE : MONSIEUR
 AZIZ DARAOUI
 MONSIEUR ABDERRA-
 ZAK BOUZADI
 3- OBJET : LOCATION DE
 VOITURE SANS CHAUF-
 FEUR

4- SIEGE : Est établi à RUE
 SMARA N°20 HAY
 NAHDA APPARTEMENT
 1ERE ETAGE KHOU-
 RIBGA.

5- DUREE : Est fixée à 99
 ans à compter de son im-
 matriculation au registre de
 commerce sauf le cas de
 prorogation ou dissolution
 anticipée prévue par la loi
 ou par les présents statuts.

6- CAPITAL SOCIAL : Le
 capital social est fixé à la
 somme de cinq cent mille
 dirhams (500.000Dhs), le-
 quel est divisé en cinq mille
 parts.

Mr AZIZ DARAOUI : 250
 000,00 Dhs

Mr ABDERRAZAK BOU-
 ZADI : 250 000,00 Dhs
 Soit au Total... 500 000,00
 Dhs

7-GERANCE : Monsieur
 ABDERRAZAK BOUZADI
 et Monsieur AZIZ DA-
 RAOUI sont nommés gé-
 rants de la société pour une
 durée illimitée.

8 -EXERCICE SOCIAL :
 Du premiers janvier au
 trente et un décembre.
 9-BENEFICES : Après pré-
 lèvement de 5 % pour la
 constitution de la réserve lé-
 gale, le surplus est affecté
 suivant la décision des asso-
 ciés.

Le dépôt légal de la société
 est déposé au tribunal de
 première instance de
 KHOURIBGA le :
 09/04/2026 sous le N° :1887
 La société est inscrite au re-
 gistre du commerce au tri-
 bunal de KHOURIBGA
 Sous le N° 9753 Le
 09/04/2026

N° 2814/PA

Cabinet Comptable
 MOUNSEF AZMAMI
 46, Rue Anoual
 Al-Hoceima
 CONSTITUTION D'UNE
 SOCIÉTÉ
 A RESPONSABILITE
 LIMITEE A ASSOCIE
 UNIQUE

Sr MORABET AUTO
 LOCATION
 « S.A.R.L AU »
 Aux termes d'un acte S.S.P
 en date du 31/03/2026 à
 Al-Hoceima, il a été consti-
 tué une société à responsa-
 bilité limitée à associé
 unique (SARL AU) dont les
 caractéristiques sont les sui-
 vantes :

DENOMINATION : Sr
 MORABET AUTO LOCA-
 TION S.A.R.L AU
 OBJET SOCIAL : Location de
 voitures sans chauffeur.
 SIEGE SOCIAL : Rue al Bal-
 rayn Hay Tanaoui 02 Im-
 zouren, AL HOCEIMA.
 DUREE : La durée de la so-
 ciété est fixée à 99 ans à

dater de son immatricula-
 tion au registre du com-
 merce.

CAPITAL SOCIAL : est fixé
 à la somme de cent mille dir-
 hams (500.000,00dh).
 EXERCICE SOCIAL :
 L'exercice social commence le
 1er janvier et se termine le
 31 décembre de chaque
 exercice.

GERANCE : la société est
 gérée par Mr. EL MORA-
 BET RIDOUAN.
 DEPOT LEGAL : Le dépôt
 légal a été effectué au greffe
 du tribunal de première in-
 stance d'Al Hoceima le
 22/04/2026 sous le numéro
 du registre de commerce
 analytique N°5149.

N° 2815/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse,
 de la Culture
 et de la Communication
 Département
 de la Culture
 Direction Régionale de la
 Culture

Région Casablanca - Settat
 APPEL D'OFFRES
 OUVERT SIMPLIFIE
 N° : 05/DRCC/2026 du
 08/05/2026 à 11h00 mn

Séance publique
 Le Vendredi 08 Mai 2026 à
 11h00 mn, il sera procédé
 dans les bureaux de la di-
 rection régionale de la cul-
 ture région Casablanca
 Settat avenue Nador Her-
 mitage Casablanca à l'ou-
 verture des plis relatifs à
 l'Appel d'Offres ouvert na-
 tional sur offres de prix N° :
 01/DRCC/2026 pour :
 LA REALISATION DES
 ETUDES ET SUIVI DES
 TRAVAUX POUR LA SI-

GNALTIQUE INTER-
 IEURE ET EXTERIEURE ET
 DE LA SIGNALISATION
 DE SECURITE INCENDIE
 DU CENTRE REGIONAL
 DE LA MUSIQUE ET DE
 L'ART DE LA CHORE-
 GRAPHIE CASABLANCA
 ET LE PARC ARCHÉOLO-
 GIQUE SIDI ABDERRAH-
 MANE CASABLANCA
 (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres
 doit être téléchargé à partir
 du portail des marchés pu-
 blics accessible à l'adresse :
 www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des
 prestations établie par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme De : deux cent
 vingt-huit mille Dirhams
 toutes taxes comprises (228
 000,00 TTC).

Le cautionnement provisoire
 est fixé à la somme de :
 4 000,00 Dh (Quatre Mille
 Dirhams)

• Le contenu, la présenta-
 tion ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes aux
 dispositions des articles 30
 à 34 du décret relatif aux
 marchés publics

• Les concurrents doivent
 déposer leurs dossiers par
 voie électronique dans le
 portail des marchés publics
 accessible à l'adresse
 www.marchespublics.gov.
 ma.

Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par l'article N° 8 du règle-
 ment de la consultation.

N° 2816/PA

Royaume du Maroc

Ministère de la Jeunesse,
 de la Culture
 et de la Communication
 Département
 de la Culture

Direction Régionale de la
 Culture

Région Casablanca - Settat
 AVIS D'APPEL
 D'OFFRES OUVERT
 INTERNATIONAL
 SUR OFFRE DE PRIX

N° 07/DRCC/2026 du
 10/06/2026 à 11h00 mn
 Le Mercredi 10 Juin 2026 à
 11h00 mn, il sera procédé
 dans les bureaux de la Di-
 rection Régionale de la cul-
 ture- Région Casablanca
 Settat avenue Nador Her-
 mitage Casablanca, à l'ou-
 verture des plis relatifs à
 l'Appel d'Offres ouvert in-
 ternational sur offres de
 prix N° 07/DRCC/2026
 pour :

ACHAT DE MATERIEL ET
 DE MOBILIER DE BU-
 REAU AU PROFIT DE
 CENTRE CULTUREL SIDI
 BENNOUR RELEVANT DE
 LA DIRECTION REGIO-
 NALE DE LA CULTURE
 REGION CASABLANCA -
 SETTAT (LOT UNIQUE).

Le dossier d'Appel d'Offres
 peut être retiré au service
 des Affaires Administra-
 tives et Financières à la Di-
 rection Régionale de la
 culture- Région Casablanca
 Settat avenue Nador Her-
 mitage Casablanca, il peut
 également être téléchargé à
 partir du portail des mar-
 chés publics : www.mar-
 chespublics.gov.ma.

Le montant du cautionne-
 ment provisoire est fixé à la
 somme de : Cent quatre-

vingt Mille Dhs (180 000,00
 Dirhams).

L'estimation du coût des
 prestations établies par le
 maître d'ouvrage est fixée à
 la somme de : Neuf million
 six cent cinquante-neuf
 mille cent onze Dirhams
 Toutes Taxes Comprises (9
 659 112,00 DHS TTC).

• Le contenu, la présenta-
 tion ainsi que le dépôt des
 dossiers des concurrents
 doivent être conformes aux
 dispositions des articles 30
 et 34 du décret n° 2-22-431
 du 15 chaabane 1444 (8
 mars 2023) relatif aux mar-
 chés publics.

• Les concurrents doivent
 déposer leurs plis par voie
 électronique conformément à
 l'arrêté du ministre de
 l'économie et des finances
 n° 1692-23 du 4 hijja 1444
 (23 juin 2023).

• Le cautionnement provisoire
 doit être déposé sous
 format électronique conformé-
 ment à l'arrêté n° 1692-
 23.

• Les prospectus, notices ou
 autres documents techni-
 ques sont mis en version
 papier dans un pli distinct
 déposé au plus tard le
 Mardi 09 Juin à 16 h 00 min
 date limite, contre déli-
 vrance par le maître d'ou-
 vrage d'un accusé de
 réception ou remis, séance
 tenante, au président de la
 commission d'appel d'of-
 fres.

Les pièces justificatives à
 fournir sont celles prévues
 par les articles 9 du règle-
 ment de la consultation.

N° 2817/PA



ROYAUME DU MAROC
 AGENCE NATIONALE DES PORTS
 DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
 N° 09/AOO/DJPR/ANP/2026
 SEANCE PUBLIQUE

Le 25 Mai 2026 à 11h00, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et
 Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international ayant pour objet :

**ETUDE D'EVALUATION DE SURETE ET D'ELABORATION DU
 PLAN DE SURETE AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans
 les conditions prévues à l'article 22 du Règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes
 de passation des marchés de l'ANP.

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de :

430 000,00 DHS HT soit en lettres Quatre Cent Dix Mille Dirhams Hens Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 000, 00 DHS (Neuf Mille Dirhams).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
 dispositions des articles 30, 32 et 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation
 des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès
 de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hijja 1444
 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces
 relatives aux marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de
 la Division Support-Bureau des Marchés - au 1er 22 étage de Oudida - 01, Jorf Lasfar -
 Tél : 05 29 05 99 49 - 06 20 49 81 82 - Fax : 05 23 34 94 30.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
 Km 22, route ouédida, BP 2182, El Jadida (Port principal)
 Tél : 05 29 05 99 49 06 20 49 81 82 06 20 49 81 81 - Fax : 05 23 34 94 31

N° 2812/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Province D'El Kala Sraghna
 Cercle de Zemrane
 Cadiet de Zemrane Charquia
 Commune Zemrane Charquia

Avis d'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N° : 06/2026
 (Séance publique)

Le mercredi 03/06/2026 à 11 : 00 H, il sera procédé dans le bureau de président de la Commune
 Zemrane Charquia Province D'El Kala Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national
 sur offres des prix N° : 06/2026 relatif aux : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES EN
 BICOUCHE AUX DIFFERENTS DOUARS DE LA COMMUNE ZEMRANE CHARQUIA
 PROVINCE D'EL KELLA DES SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Zemrane Charquia
 ou peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :
 www.marchespublics.gov.ma .

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
**4 241 552,40 DHS (QUATRE MILLION DEUX CENT QUARANTE ET UN MILLE CINQ CENT CINQUANTE
 DEUX DHS QUARANTE CENTIMES) TTC.**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **84 000,00 DH (quatre-vingt quatre mille
 dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes
 aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-341 du 08-03-2023 relatif aux marchés
 publics et à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances chargé du
 budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des
 pièces relatifs aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés
 publics accessible à l'adresse électronique au portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma Conformément à l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre
 de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 23/06/2023 relatif à la
 dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de
 consultation de l'appel d'offres.

- les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de
 classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualifications	Classe
B-Travaux routiers et voies urbaine	B1 : (Travaux de terrassement routiers courants) Et B5 : (Assises non traitées et enduit superficiels)	5

N° 2813/PA

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES
CHEMINS DE FER

POLE PROJETS LGV -
DIRECTION SUPPORT
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°267001/PLGV

SEANCE PUBLIQUE
D'OUVERTURE DES PLIS
Le 11 juin 2026 à 09 heures (Heure locale). Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la réalisation du projet ci-après :

Etudes et construction de passerelles métalliques pour piétons sur voies ferrées

- Lot 1 : Casa - Sidi l'chou : 16 passerelles
- Lot 2 : Sidi l'chou - Fès : 17 passerelles
- Lot 3 : Nouacour - Marrakech : 20 passerelles

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma. Toutefois, les modifications sont consultables uniquement sur le PMMP.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée, par lot, à :

- Lot 1 : 96 000 000,00 DH/HT ;
- Lot 2 : 96 000 000,00 DH/HT ;
- Lot 3 : 108 000 000,00 DH/HT.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot 1 : 1 440 000,00 DH ;
- Lot 2 : 1 440 000,00 DH ;
- Lot 3 : 1 620 000,00 DH.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le Portail Marocain des Marchés Publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 2818/PA

Royaume Du Maroc
Ministre de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale
d'Éducation et de Formation
- Région Marrakech
Safi

Direction Provinciale
d'ALHAOUZ
Service Des Affaires
Administratives Et Financières,
Des Constructions,
Des Equipements Et Du
Patrimoine

Bureau Des Marchés
Appel d'offres ouvert national - sur offres de prix -
N°29/INV/2026

Le 18/05/2026, à 10H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert national - sur offres de prix - a pour objet L'Étude technique et suivi de : Construction de 60 salles aux lycées collégiaux relevant de la province AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 DH.

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 190 800,00 DH TTC (Cent Quarante-vingt-Dix Mille Huit cents Dirhams 00 cts TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2819/PA

Royaume Du Maroc
Ministre de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale
d'Éducation et de Formation
- Région Marrakech
Safi

Direction Provinciale
d'ALHAOUZ
Service Des Affaires
Administratives Et Financières,
Des Constructions,
Des Equipements Et Du
Patrimoine

Bureau Des Marchés
Appel d'offres ouvert national - sur offres de prix -
N°30/INV/2026

Le 18/05/2026, à 11H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national - sur offres de prix - a pour objet L'Étude technique et suivi de : Construction de 25 salles aux écoles primaires et 8 salles aux lycées qualifiants.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 DH

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 133 200,00 DH TTC (Cent trente-trois mille deux cents Dirhams 00 cts TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2820/PA

Royaume Du Maroc
Ministre de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale
d'Éducation et de Formation
- Région Marrakech
Safi

Direction Provinciale
d'ALHAOUZ
Service Des Affaires
Administratives Et Financières,
Des Constructions,
Des Equipements Et Du
Patrimoine

Bureau Des Marchés
Appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix - sur offres de prix -
N°31/INV/2026

Le 11/05/2026 à 10 : 00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié - sur offres de prix - a pour objet L'Étude technique et suivi de : Construction de 11 clôtures et 8 blocs sanitaires aux établissements scolaires, Province du HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 1 000,00 DH

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 60 000,00 DH TTC (Soixante Mille Dirhams 00 cts TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 2821/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI IFNI
CERCLE LAKHSSAS
CR AIT ERKHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SUR OFFRES DE PRIX
N° 04/2026/B.C

Le Mercredi 20/05/2026 à 11 heures 30 Minutes, il sera procédé dans la Salle des réunions, sis à la Commune Ait Erkha Province de Sidi Ifni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert National sur offres de prix n° : 04/2026/BC, portant sur : Travaux de creusement et construction de Cinq points d'eau (Citermes) aux douars : AGNI NBOULAM, AHAOUACH, TAMGUERT, OUKERZ, ALOUS, Relevant de la Commune Ait Erkha, Province de Sidi Ifni.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Sept cent trente et un mille quatre

cent quatre vingt dix dirhams, et soixante quatre centimes (731 480,64 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Douze mille Dirhams (12 000,00 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les Concurrents doivent déposer leurs dossiers par voies électronique dans portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2822/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et de la Communication

Département
de la Jeunesse
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES
DE PRIX N° 05/2026

Réservé aux PME, Aux coopératives, aux unions des coopératives et à l'auto entrepreneurs

Le 11 Mai 2026 à 10 H 30 mn, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix, ayant pour objet : L'ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU ET DE PAPERIE DESTINÉE A L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE LA COMMUNICATION- DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE-LOT UNIQUE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation du coût de la prestation établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 950.202,00 DH TTC (NEUF CENT CINQUANTE MILLE DEUX CENT DEUX DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à 15 000,00 Dirhams (QUINZE MILLE DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2823/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELET
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N°
15/INDH/2026

Le 19/05/2026 à 09H30 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU DOUAR TAMLALT RELEVANT DE LA COMMUNE ENZALA CERCLE ER-RICH - PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3.747.000,00

Le 19/05/2026 à 09H30 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour : TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU DOUAR TAMLALT RELEVANT DE LA COMMUNE ENZALA CERCLE ER-RICH - PROVINCE DE MIDELET.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE SEPT CENT QUINZE DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES (295 715,60 DIRHAMS). T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE NEUF CENT DIRHAMS (5 900,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à l'arrêté du (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés soit auprès du service des marchés au siège de la province de Midelet soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 2824/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
CONSEIL DE LA
PROVINCE D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT INTERNATIO-
NAL N°15/2026/BP

Le 19 mai 2026 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à au n° 11 Beethoven, El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres internationaux sur offres de prix n°15/2026/BP du 19/05/2026 pour :

" ACQUISITION DE DIX (10) VÉHICULES DE TRANSPORT SCOLAIRE AU PROFIT DU CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3.747.000,00

DHS TTC (Trois Millions Sept Cent Quarante Sept Mille Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 70 000,00 dirhams (Soixante Dix Mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 2825/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA RÉGION
CASABLANCA-SETTAT
COMMUNE DE
CASABLANCA

DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
DIRECTION SUPPORT ET
DEVELOPPEMENT DES
RESSOURCES
DIVISION DU BUDGET
ET MARCHES

SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°18/CC/2026

(SEANCE PUBLIQUE)
Le Lundi 25 Mai 2026 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Casablanca (siège de la Commune de Casablanca, place Mohamed V-Avenue Hassan III), à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°18/CC/2026 pour :

PRESTATIONS D'APPORT D'EXPERTISE ET D'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE DE CASABLANCA DANS L'IMPLEMENTATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINS.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : QUATRE MILLIONS HUIT CENT MILLE DIRHAMS (4.800.000,00) T.T.C

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SOIXANTE QUINZE MILLE DIRHAMS (75 000,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2826/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de
Draa Tafilalet
Province d'Errachidia
Cercle de Goulmima.
Caïdat de Ghris
Commune Territoriale de
Ghis Es-souffi.
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N°: 03/2026
(Séance publique)
Le 18/05/2026 à 10 heure du
matin, il sera procédé, dans
la salle des réunions de la
commune territoriale de ghis
es-souffi à l'ouverture des
plus relatifs à l'appel d'offres
ouvert sur offre de prix pour:
Travaux d'aménagement des
ouvrages de collecte des
eaux pluviales, CT Ghris
Esouffi.
Le dossier d'appel d'offre

peut être téléchargé à partir
du portail des marchés de
l'Etat : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est de : 2
699 400,00 dirhams deux
million six cent quatre vingt
dix neuf mille quatre cent
dirhams 00 centimes.)
La caution provisoire est
fixe à la somme de : 50
000,00 DH (Quatre-vingt-
dix mille Dirhams).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 30,
32 et 34 du Décret n° 2-22-
431 du 15 chaabane 1444 (8
mars 2023) relatif aux marchés
publics.

Les plus des concurrents
sont envoyés exclusivement
par voie électronique dans
le portail des marchés publics
(www.marchespublics.gov.ma)
conformément aux articles
6 et 9 de l'arrêté du ministre
de l'économie et des finances
n°1982-21 du 9 jomada
1 1443 (14 décembre 2021)
relatif à la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics et des garanties
pécuniaires.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 06 du règlement de
consultation.
N° 2827/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE

DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE DE BOULE-
MANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DES
PRIX N° 10/CEO/2026
Le 19 MAI 2026 à 11h
00min il sera procédé dans
la salle de réunions de la
Commune EL ORJANE, à
l'ouverture des plus relatifs
à l'appel d'offre ouvert
national sur offres des prix N°
: 10/CEO/2026, relatif aux
TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES
PISTES AUX DOUARS
TIRNEST, EL ORJANE, LA-
MAJANE ET TINET, COM-
MUNE EL ORJANE -

PROVINCE DE BOULE-
MANE.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail marocain des
marchés publics accessible
à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de : 719 544,00
dhs (sept cent dix-neuf
mille cinq cent quarante-
quatre dirhams et zéro cts).
Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de
14 300,00 dhs (quatorze
mille trois cents dirhams et
zéro centime).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux

dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2-22-431
relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
:www.marchespublics.gov.ma
conformément à l'arrêté
du ministre délégué auprès
de la ministre de l'économie
et des finances, chargé du
budget n° 1692-23 du 4 hija
1444(23 juin 2023) relatif à la
dématérialisation des
procédures, des documents et
des pièces relatifs aux
marchés publics.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 10 du règlement
de consultation.
N° 2828/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء
صالة إقليم سطات
مجلس جماعة بني مسكين الغربية
جماعة بني خلوق

إعلان عن مزادة عومية عن طريق طلب العروض
المفتوح بعروض الشان رقم 09/2026/03

تلحق حق الكراء أو استغلال محل سكني رقم 09 تابع للملك الخاص لجماعة بني خلوق
في يوم 2026/05/19 على الساعة 12 صباحا بقاعة اجتماعات جماعة بني خلوق، سياتم فتح الأفرقة بطلب
العروض المفتوح بعروض الشان لأول ملح حق الكراء أو استغلال منزل سكني رقم 09 تابع للملك الخاص لجماعة
بني خلوق عن طريق مزادة عومية.

على الراغبين في المشاركة لشخصا اثنين أو محطوبين و المتوفرة فهم الشروط المنصوص عليها في المادة 10
من القرار المشترك لتوزيع الدخيلة ووزير الاقتصاد و المالية عدد 3712.21 الصادر في 17 من صفر
1444(2022/09/14) أن يقدموا إضافة إلى العرض المالي و دفتر التصاميم الموقع بالأحرف الأولى موقعه .
ملا ادريا و ملا تانيا وراقف كل ملف بقائمة الوثائق التي يتكون منها طبقا للمادة 11 من القرار السالف الذكر و
التصل 3 من النظم الاستشاري.

يمكن سحب ملف المزادة العومية من مكتب رئيس جماعة بني خلوق . كما يمكن تحميله إلكترونيا من بوابة
المصطلحات العومية .

يمكن للمتلفسين حسب اختيارهم ان :

- يدعوا الأفرقة بمكتب رئيس جماعة بني خلوق مقابل وصل.
- يوجهوا الأفرقة إلى رئيس الجماعة عبر البريد المضمون مع الشعار بالتوصل
- ان يسلموا الأفرقة مباشرة إلى رئيس لجنة المزادة العومية عند بداية جلسة فتح الأفرقة .
- ان يدعوا الأفرقة بطريقة الكترونية طبقا لأحكام المادة 32 من القرار المشترك السالف الذكر .

حدد الثمن الاقتنسي في 600.00 درهم (مستددة درهم)
حدد مبلغ الضمان المالي الموالت في 1000.00 درهم (الف درهم) يوضع لدى قبض قبضعة البروج

N° 2831/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء
صالة إقليم سطات
مجلس جماعة بني مسكين الغربية
جماعة بني خلوق

إعلان عن مزادة عومية عن طريق طلب العروض
المفتوح بعروض الشان رقم 01/2026/01

تلحق حق الكراء أو استغلال محل تجاري رقم 01 تابع للملك الخاص لجماعة بني خلوق
في يوم 2026/05/19 على الساعة 11 صباحا بقاعة اجتماعات جماعة بني خلوق، سياتم فتح الأفرقة بطلب
العروض المفتوح بعروض الشان لأول ملح حق الكراء أو استغلال محل تجاري رقم 01 تابع للملك الخاص لجماعة
بني خلوق عن طريق مزادة عومية.

على الراغبين في المشاركة لشخصا اثنين أو محطوبين و المتوفرة فهم الشروط المنصوص عليها في المادة 10
من القرار المشترك لتوزيع الدخيلة ووزير الاقتصاد و المالية عدد 3712.21 الصادر في 17 من صفر
1444(2022/09/14) أن يقدموا إضافة إلى العرض المالي و دفتر التصاميم الموقع بالأحرف الأولى موقعه .
ملا ادريا و ملا تانيا وراقف كل ملف بقائمة الوثائق التي يتكون منها طبقا للمادة 11 من القرار السالف الذكر و
التصل 3 من النظم الاستشاري.

يمكن سحب ملف المزادة العومية من مكتب رئيس جماعة بني خلوق . كما يمكن تحميله إلكترونيا من بوابة
المصطلحات العومية .

يمكن للمتلفسين حسب اختيارهم ان :

- يدعوا الأفرقة بمكتب رئيس جماعة بني خلوق مقابل وصل.
- يوجهوا الأفرقة إلى رئيس الجماعة عبر البريد المضمون مع الشعار بالتوصل
- ان يسلموا الأفرقة مباشرة إلى رئيس لجنة المزادة العومية عند بداية جلسة فتح الأفرقة .
- ان يدعوا الأفرقة بطريقة الكترونية طبقا لأحكام المادة 32 من القرار المشترك السالف الذكر .

حدد الثمن الاقتنسي في 1000.00 درهم (الف درهم)
حدد مبلغ الضمان المالي الموالت في 10000.00 درهم (عشرة آلاف درهم) يوضع لدى قبض قبضعة البروج

N° 2829/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء
صالة إقليم سطات
مجلس جماعة بني مسكين الغربية
جماعة بني خلوق

إعلان عن مزادة عومية عن طريق طلب العروض
المفتوح بعروض الشان رقم 12/2026/04

تلحق حق الكراء أو استغلال منزل سكني رقم 12 تابع للملك الخاص لجماعة بني خلوق
في يوم 2026/05/19 على الساعة 12:30 صباحا بقاعة اجتماعات جماعة بني خلوق، سياتم فتح الأفرقة بطلب
العروض المفتوح بعروض الشان لأول ملح حق الكراء أو استغلال منزل سكني رقم 12 تابع للملك الخاص لجماعة
بني خلوق عن طريق مزادة عومية.

على الراغبين في المشاركة لشخصا اثنين أو محطوبين و المتوفرة فهم الشروط المنصوص عليها في المادة 10
من القرار المشترك لتوزيع الدخيلة ووزير الاقتصاد و المالية عدد 3712.21 الصادر في 17 من صفر
1444(2022/09/14) أن يقدموا إضافة إلى العرض المالي و دفتر التصاميم الموقع بالأحرف الأولى موقعه .
ملا ادريا و ملا تانيا وراقف كل ملف بقائمة الوثائق التي يتكون منها طبقا للمادة 11 من القرار السالف الذكر و
التصل 3 من النظم الاستشاري.

يمكن سحب ملف المزادة العومية من مكتب رئيس جماعة بني خلوق . كما يمكن تحميله إلكترونيا من بوابة
المصطلحات العومية .

يمكن للمتلفسين حسب اختيارهم ان :

- يدعوا الأفرقة بمكتب رئيس جماعة بني خلوق مقابل وصل.
- يوجهوا الأفرقة إلى رئيس الجماعة عبر البريد المضمون مع الشعار بالتوصل
- ان يسلموا الأفرقة مباشرة إلى رئيس لجنة المزادة العومية عند بداية جلسة فتح الأفرقة .
- ان يدعوا الأفرقة بطريقة الكترونية طبقا لأحكام المادة 32 من القرار المشترك السالف الذكر .

حدد الثمن الاقتنسي في 900.00 درهم (تسعة مائة درهم)
حدد مبلغ الضمان المالي الموالت في 1000.00 درهم (الف درهم) يوضع لدى قبض قبضعة البروج

N° 2832/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة الدار البيضاء
صالة إقليم سطات
مجلس جماعة بني مسكين الغربية
جماعة بني خلوق

إعلان عن مزادة عومية عن طريق طلب العروض
المفتوح بعروض الشان رقم 02/2026/02

تلحق حق الكراء أو استغلال محل تجاري رقم 02 تابع للملك الخاص لجماعة بني خلوق
في يوم 2026/05/19 على الساعة 11:30 صباحا بقاعة اجتماعات جماعة بني خلوق، سياتم فتح الأفرقة بطلب
العروض المفتوح بعروض الشان لأول ملح حق الكراء أو استغلال محل تجاري رقم 02 تابع للملك الخاص لجماعة
بني خلوق عن طريق مزادة عومية.

على الراغبين في المشاركة لشخصا اثنين أو محطوبين و المتوفرة فهم الشروط المنصوص عليها في المادة 10
من القرار المشترك لتوزيع الدخيلة ووزير الاقتصاد و المالية عدد 3712.21 الصادر في 17 من صفر
1444(2022/09/14) أن يقدموا إضافة إلى العرض المالي و دفتر التصاميم الموقع بالأحرف الأولى موقعه .
ملا ادريا و ملا تانيا وراقف كل ملف بقائمة الوثائق التي يتكون منها طبقا للمادة 11 من القرار السالف الذكر و
التصل 3 من النظم الاستشاري.

يمكن سحب ملف المزادة العومية من مكتب رئيس جماعة بني خلوق . كما يمكن تحميله إلكترونيا من بوابة
المصطلحات العومية .

يمكن للمتلفسين حسب اختيارهم ان :

- يدعوا الأفرقة بمكتب رئيس جماعة بني خلوق مقابل وصل.
- يوجهوا الأفرقة إلى رئيس الجماعة عبر البريد المضمون مع الشعار بالتوصل
- ان يسلموا الأفرقة مباشرة إلى رئيس لجنة المزادة العومية عند بداية جلسة فتح الأفرقة .
- ان يدعوا الأفرقة بطريقة الكترونية طبقا لأحكام المادة 32 من القرار المشترك السالف الذكر .

حدد الثمن الاقتنسي في 1000.00 درهم (الف درهم)
حدد مبلغ الضمان المالي الموالت في 10000.00 درهم (عشرة آلاف درهم) يوضع لدى قبض قبضعة البروج

N° 2830/PA

CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte S.S.P établi en date du 06/03/2026, il a été établi les statuts d'une SARL/AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Dénomination : COMPOSANT.MA.SARL/AU ;
 - Objet : Vente du matériel informatique ;
 - Siège social : 20 Rue Jules César étage 03 Appt 32 Roches Noires ;
 - Capital social : Le capital social est fixé à la somme 50.000,00 DH, divisé 500 parts sociales de 100,00 DH, entièrement libérées, numérotées de 1 à 500 et attribués en totalité à M. CHADDI Imrane ;
 - Durée : 99 ans ;
 - La gérance est confiée à M. CHADDI Imrane titulaire de la carte nationale N°BW29118.
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 22/04/2026 sous le N° 1021249, RC : 726497.
 Pour extrait et mention.
N° 2836/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
 La Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan
 Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 09/2026
 Le 19/05/2026 à 11h, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 09/2026 pour :
 Travaux de signalisation horizontale, verticale et équipements de sécurité des routes N1, N14 et RP1600 sur des sections discontinues dans la Province de Tan-Tan
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 2 618 430,00 Dhs (Deux Millions Six Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Trente Dirhams, 00 Cts) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 Dhs (Cinquante Mille Dirhams, 00Cts).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 2837/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
 La Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan
 Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 10/2026
 Le 19/05/2026 à 12h, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 10/2026 pour :
 Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de signalisation horizontale, verticale et équipements de sécurité des routes N1, N14 et RP1600 sur des sections discontinues dans la Province de Tan-Tan
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 126 480,00 Dhs (Cent Vingt Six mille quatre cent quatre vingt Dirhams,00Cts) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500,00 Dhs (Deux Mille Cinq Cent Dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 2838/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
 La Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan
 Avis d'Appel d'Offre Ouvert National N° 11/2026
 Le 20/05/2026 à 11h, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 11/2026 pour :
 Travaux de signalisation horizontale, verticale et équipements de sécurité de la route régionale n° 103 du PK 67+770 au PK 108+000 dans la province de Tan-Tan.
 Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le

Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 1 826 532,00Dhs (Un million huit cent vingt-six mille cinq cent trente-deux Dirhams, 00 Cts) TTC.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35 000,00Dhs (Trente-cinq mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 2839/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région de Rabat-Sud-Marrakech
 Direction Provinciale de Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SEANCE PUBLIQUE

Le **Lundi 18 mai 2026**, à **11h00** du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du ministère de l'Éducation Nationale du préscolaire et du sport de Kenitra, site à rue Abdelaziz Boustab Mimesa-Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation des coûts des prestations En millions	Estimation des coûts des prestations En millions	Montant de la Caution Prévisionnelle en dhs
28/DPK/2026	SERVICE DE RESTAURATION AU PROFIT DES BÉNÉFICIAIRES ET DES PARTICIPANTS AUX DIVERSES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF - RSK DE KENITRA.	307 890,00 dhs TTC (Trois cent sept mille huit cent quatre-vingt dix dirhams TTC)	580 250,00 dhs TTC (Cinq cent quatre-vingt mille deux cent cinquante dirhams TTC)	10 500,00 dhs (dix mille cinq cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22-431 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05 du règlement de consultation.

NB : La caution prévisionnelle doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Kenitra.
N° 2833/PA

ROYAUME DU MAROC
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة الرباط سلا القنيطرة
 المديرية الإقليمية للتعليم بطنجة

Académie Régionale d'Éducation et de la Formation de la Région de Rabat-Sud Kenitra
 Direction provinciale de Kenitra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
SEANCE PUBLIQUE

Le **lundi 18 mai 2026** à **10h00**, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports de Kenitra, site Rue Abdelaziz Boustab, quartier Mimesa, à Kenitra, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Prévisionnelle en dhs
29/DPK/2026	Travaux de réhabilitation et d'aménagement de deux (02) lycées collégiaux pionniers relevant de la Direction Provinciale de Kenitra : Le Lycée Collégial Oued Ekdahab à la commune de Kenitra et le Lycée Collégial Salah Eddine El Ayoubi à la commune de Seak El Arbaa de Gharb, Province de Kenitra - en lot unique.	1 974 996,00 dh TTC (un million neuf cent soixante quatre mille neuf cent quatre-vingt seize dirhams TTC)	37 000,00 dh (trente-sept mille dirhams).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05. du règlement de consultation.
N° 2834/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
 المديرية الإقليمية للتعليم بطنجة
 المديرية الإقليمية للتعليم بطنجة
 مديرية الشؤون الاجتماعية

قرار حول بحث المنافع والمضار

إن السيد رئيس مجلس طنجة وادي زم

- على ضوء القانون التنظيمي رقم 113-14 المتعلق بالجماعات الصادر بتعميره الظهير الشريف رقم 1-15-45 المؤرخ في 26 رمضان 1406 الموافق لـ 07 يوليوز 2015 تامة المادة 100 والمادة 103 منه.
 - بناء على مقتضيات الفصل الرابع من الظهير الشريف المؤرخ في 3 شوال 1392 تحت 25/1914 المتعلق بالحق التأمينات الواسعة المتعلقة أو التنازلة أو التنازلة و (3) المقتضى التي ترويه و المصته.
 - بناء على القرار الوزاري المؤرخ في 22 دجنبر 1392 التوقي 13/130 أكتوبر 1910 الذي تم بمقتضاه تلبية التأمينات الواسعة الغير المتعلقة و التنازلة كما تم التبريد و التعمير.
 - وذلك بعد الطلب المؤرخ في 2026/03/01
 - و الذي لمقتضاه به **الطلب منحة**
 - التحويل على يد **سوق الطماطم**
 - بالمسلك التالي : 715 **دب محمد المنصلي**

قال :

العمل الأول : أن يرد للطلب من المنافع والمضار سنة 15 يوما مسبقا لإدراك حق الترخيص استكمال المنافع من طرف طالب الطلب العمل الثاني : وضع جدول البحث ب **طنجة وادي زم** - مديرية التربية الوطنية بطنجة للتعمير المسجل منطوقه وذلك لكل أوقات العمل الرسمية.

N° 2835/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT
ET DE L'EAU
 La Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan
Avis d'Appel d'Offre Ouvert National
 N° 12/2026

Le 20/05/2026 à 12h, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administratif Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 12/2026 pour : Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de signalisation horizontale, verticale et équipements de sécurité de la route régionale n° 103 du PK 67+770 au PK 108+000 dans la province de Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 46 680,00 Dhs (Quarante-Six Mille Six Cent Quatre-Vingts Dirhams, 00 Cts) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 900,000Dhs (Neuf cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 2840/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE
CHTOUKA AIT BAHIA
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUE
SERVICE DES MARCHES
 Avis de la consultation architecturale ouverte Nationale n° 2/BG/2026
 Le 21/05/2026 à 10 h ; il sera procédé, à la division

des affaires financières de la Province de Chtouka Ait Bahia, au bureau n°21, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte nationale n°2/BG/2026 du 21/05/2026 à 10h Pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de construction de : -siège de la 3^e annee administrative de la commune d'Ait Amira.

- logement administratif affecté à la commune Inchaden - Province de Chtouka Ait Bahia - PROVINCE CHTOUKA AIT BAHIA-

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4 583 333,00 DHS HT (QUATRE MILLION CINQ CENT QUATRE VINGT TROIS TRENTE TROIS DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis sont, au choix des architectes :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de la consultation architecturale.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 4 583 333,00 DHS HT (QUATRE MILLION CINQ CENT QUATRE VINGT TROIS TRENTE TROIS DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Pour extrait et mention
N° 2842/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE M'DRQ -FNIDAQ
COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE FINANCE LOCALE
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° : 13/2026. (Séances publique)

Il est porté à tout le monde que l'appel d'offre n°13/2026 a été rectifié comme suite :

Le jour d'ouverture d'appel d'offre aura lieu le 04/05/2026 à 11 h au lieu de 30/04/2026.

N.B : tous les autres pièces de l'appel d'offre ne sont pas changées
N° 2843/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE DE M'DRQ -FNIDAQ
COMMUNE DE MARTIL
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX
SERVICE FINANCE LOCALE
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 16/2026 (Séances publique)

Il est porté à tout le monde que l'appel d'offre n°16/2026 a été rectifié comme suite :

Le jour d'ouverture d'appel d'offre aura lieu le 12/05/2026 à 11 h au lieu de 11/05/2026.

N.B : tous les autres pièces de l'appel d'offre ne sont pas changées
N° 2844/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'intérieur
 Province de Khemisset
 Commune de Khemisset
 Direction des services
 DAF/SM

AVIS RECTIFICATIF
APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 07/2026

Le président de la Commune de Khemisset informe que l'avis d'appel d'offres ouvert international N° 07/2026 relatif à la gestion déléguée du service public des déchets ménagers et assimilés à la commune de Khemisset, publié au journal « libération » N° 30788 du 23/04/2026 est rectifié comme suit :

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article : 17-18-19-20-21 et 22 du règlement de consultation au lieu de l'article 5 du règlement de consultation.
- Il est prévu une visite des lieux le 25/05/2026 à 11h au lieu du 02/06/2026 à 11h.

Le reste est sans changement.
N° 2846/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
 Région Beni Mellal Khourfija
 Direction Provinciale de Khourfija

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE

Le Mercredi 20 Mai 2026 à 11H00 il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Khourfija sis au BD Beni Amir Khourfija, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation TTC des coûts des prestations Minimal	Estimation TTC des Coûts des Prestations Maximal	Montant de la Caution Provisoire en dhs
01EXP/2026/KH	Prestations de restauration pour les bénéficiaires de la formation continue, les participants aux opérations du Centre Provincial des Examens et aux réunions de la Direction Provinciale de Khourfija en lot unique.	1 288 496,00 (Un million deux cent quatre vingt huit mille quatre cent quatre vingt seize dhs ttc)	1 932 744,00 (un million neuf cent trente deux mille sept cent quarante quatre dhs ttc)	28 462,00 (Trente huit mille quatre cent soixante deux dhs ttc)

*Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22-431 relatifs aux marchés publics.

*Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et du sport de Khourfija.
N° 2845/PA

Horaires des trains

Grille Horaire "Casa Vgs - Tanger" à partir du 15 Septembre 2025

N° des trains	Casa Voyageurs		Rabat Agdal		Marrakech		Tanger Ville	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
10000	07:00	08:15	08:00	07:20	07:20	08:17	08:17	08:17
10001	7:00	07:15	07:00	08:00	08:00	09:17	09:17	09:17
10002	8:00	08:15	08:00	09:00	09:00	09:17	09:17	09:17
10003	9:00	09:15	09:00	10:00	10:00	10:17	10:17	10:17
10004	10:00	10:15	10:00	11:00	11:00	11:17	11:17	11:17
10005	11:00	11:15	11:00	12:00	12:00	12:17	12:17	12:17
10006	12:00	12:15	12:00	13:00	13:00	13:17	13:17	13:17
10007	13:00	13:15	13:00	14:00	14:00	14:17	14:17	14:17
10008	14:00	14:15	14:00	15:00	15:00	15:17	15:17	15:17
10009	15:00	15:15	15:00	16:00	16:00	16:17	16:17	16:17
10010	16:00	16:15	16:00	17:00	17:00	17:17	17:17	17:17
10011	17:00	17:15	17:00	18:00	18:00	18:17	18:17	18:17
10012	18:00	18:15	18:00	19:00	19:00	19:17	19:17	19:17
10013	19:00	19:15	19:00	20:00	20:00	20:17	20:17	20:17
10014	20:00	20:15	20:00	21:00	21:00	21:17	21:17	21:17
10015	21:00	21:15	21:00	22:00	22:00	22:17	22:17	22:17

N° des trains	Tanger Ville		Marrakech		Rabat Agdal		Casa Voyageurs	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
10016	08:00	08:00	08:00	07:20	07:20	08:17	08:17	08:17
10017	9:00	9:00	9:00	08:00	08:00	09:17	09:17	09:17
10018	10:00	10:00	10:00	09:00	09:00	10:17	10:17	10:17
10019	11:00	11:00	11:00	10:00	10:00	11:17	11:17	11:17
10020	12:00	12:00	12:00	11:00	11:00	12:17	12:17	12:17
10021	13:00	13:00	13:00	12:00	12:00	13:17	13:17	13:17
10022	14:00	14:00	14:00	13:00	13:00	14:17	14:17	14:17
10023	15:00	15:00	15:00	14:00	14:00	15:17	15:17	15:17
10024	16:00	16:00	16:00	15:00	15:00	16:17	16:17	16:17
10025	17:00	17:00	17:00	16:00	16:00	17:17	17:17	17:17
10026	18:00	18:00	18:00	17:00	17:00	18:17	18:17	18:17
10027	19:00	19:00	19:00	18:00	18:00	19:17	19:17	19:17
10028	20:00	20:00	20:00	19:00	19:00	20:17	20:17	20:17
10029	21:00	21:00	21:00	20:00	20:00	21:17	21:17	21:17
10030	22:00	22:00	22:00	21:00	21:00	22:17	22:17	22:17

* Voir classement par les Chemins de fer Marocains
 ** Classement empruntant les Chemins de fer Marocains



Portrait



Nabil Gayl

Un athlète qui défie le handicap et renaît par l'exploit sportif

Sur les sentiers escarpés du Haut Atlas, là où le souffle des athlètes se mêle au silence des montagnes, Nabil Gayl avance d'un pas sûr, reflet d'une détermination forgée par un homme qui a su se reconstruire.

Au cœur de la course "Sonasid High Atlas Ultra Trail", organisée les 18 et 19 avril dans les montagnes du Haut Atlas (province d'Al Haouz), avec la participation de plus de 1.150 coureurs de différentes nationalités et de tous niveaux, la présence de Nabil n'avait rien d'ordinaire : elle racontait, à elle seule, une véritable histoire de défi.

Âgé de 41 ans, originaire de Casablanca et ayant des racines dans le sud-est du Royaume, Nabil est passionné de sport depuis l'enfance, notamment de course de fond.

Il rêvait de devenir champion du 1.500 mètres, inspiré par le célèbre champion du monde Hicham El Guerrouj.

Mais le destin en a décidé autrement.

Un cancer a bouleversé sa vie, entraînant l'amputation de sa jambe gauche et mettant brutalement fin à un rêve qui grandissait avec lui. Une épreuve douloureuse qui l'a contraint à tourner la page du sport.

Nabil a alors choisi de se consacrer aux études, traçant une nouvelle voie dans le domaine de la programmation informatique, où il a trouvé une certaine stabilité professionnelle.

Mais le véritable tournant n'a pas tardé : au fil de trajets quotidiens monotones entre travail et domicile, est née en lui l'envie de repousser ses limites.

"J'ai décidé de réaliser l'impossible avec ce corps", confie-t-il à la MAP, évoquant son premier grand défi : l'ascension du mont Toubkal en 2015, peu après son amputation.

Malgré les difficultés d'adaptation à sa nouvelle condition, atteindre le sommet a constitué pour lui

une véritable renaissance.

A partir de là, une passion pour la nature s'est installée en lui. Il a ensuite gravi 22 sommets à travers les différentes chaînes de l'Atlas (Anti-Atlas, Moyen Atlas et Haut Atlas), jusqu'au nord du Maroc.

A chaque ascension, il redéfinissait ses capacités et repoussait les frontières du possible.

Son défi a dépassé le cadre national. En 2020, Nabil a porté son ambition à l'international en réalisant l'ascension remarquable du mont Kilimandjaro (Tanzanie), devenant ainsi le premier Marocain en situation de handicap à atteindre le plus haut sommet d'Afrique.

Un exploit qui dépasse les chiffres, porteur d'un message fort : une volonté qui ne reconnaît aucun obstacle.

Nabil a poursuivi sa participation aux compétitions, prenant part à des marathons dans des villes comme El Jadida, Rabat et Casablanca, avant de se lancer dans les courses de trail.

Lors de l'édition précédente du "Sonasid High Atlas Ultra Trail", cet athlète hors pair s'était engagé sur la distance de 21 km. Cette année, il est revenu pour participer à l'épreuve de 10 km dans le cadre de la 5e édition de la course.

Pour Nabil, participer ne se limite pas aux résultats : c'est avant tout un message adressé aux personnes en situation de handicap. "Le handicap n'est pas la fin du chemin, mais peut être le début de la découverte de nouvelles capacités", a-t-il lancé.

"Perdre une partie de son corps ne signifie pas la fin du parcours, mais plutôt le début d'un nouveau chemin pour découvrir des capacités enfouies", a-t-il souligné.

Dans les traits de Nabil Gayl se mêlent la dureté de l'épreuve et la sérénité d'une foi profonde en la capacité de changer. Et dans ses pas se révèle toute la puissance de la volonté, capable de faire la différence et de transformer la douleur en un horizon ouvert sur les exploits.



Sport

Coup d'envoi du 10^{ème} Grand Prix Moulay El Hassan de para-athlétisme



Le coup d'envoi de la 10^{ème} édition du Grand Prix Moulay El Hassan de para-athlétisme a été donné, jeudi au Stade Olympique de Rabat, avec la participation de plus de 500 athlètes venus de 58 pays, dont 70 marocains.

Organisée sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette édition, qui se poursuit jusqu'au 25 avril, s'inscrit dans le cadre des Grands Prix du World Para Athletics.

Cet événement, organisé en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, sous l'égide du World Para Athletics, connaît la participation d'athlètes de l'élite mondiale qui visent à réaliser les minima qualificatifs pour les Jeux paralympiques de Los Angeles 2028.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture, le président de la Fédération Royale Marocaine des Sports pour Personnes en Situation de Handicap, Hamid El Aouni a souligné que ce Grand Prix constitue une étape majeure pour promouvoir les valeurs humaines, précisant que ce rendez-vous sportif reflète l'engagement ferme du Maroc en faveur d'un sport inclusif et accessible à tous.

« Cet événement ne se limite pas à une simple compétition sportive, mais porte un message fort que le Maroc est résolument engagé dans la promotion du sport pour les personnes en situation de handicap », a-t-il affirmé.

Il a noté que cette manifestation « représente une étape essentielle vers les Jeux paralympiques de Los Angeles 2028, où chaque fraction de seconde et chaque centimètre constituent un pas de plus vers la réalisation de ce rêve ».

Dans une déclaration à la MAP, le président du World Para Athletics, Paul Fitzgerald a affirmé que cette 10^{ème} édition est susceptible de permettre aux athlètes de réaliser des résultats positifs.

Il a ajouté que tous les sportifs méritent considération et éloges, soulignant que la présence d'un si grand nombre de pays reflète l'importance croissante de ce meeting sur la scène internationale.

Il a exprimé son souhait de voir cette édition enregistrer de nouveaux records, tant au niveau régional que mondial.

Cet événement sportif de grande ampleur mobilise environ 100 arbitres, 100 organisateurs, 150 bénévoles et 15 professionnels de santé, tandis que le programme de cette édition comprend environ 120 épreuves.

Le Maroc avait dominé le tableau des médailles de la 9^{ème} édition, qui s'était tenue du 24 au 26 avril 2025 au Grand Stade de Marrakech, avec un total de 36 médailles (10 en or, 14 en argent et 12 en bronze), devançant le Kenya (26 médailles) et l'Arabie saoudite (14 médailles).

Nouvelle édition du Trophée International Mohammed VI de Polo

Du 04 au 10 mai 2026 à Rabat et à Assilah

Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, la Fédération Royale Marocaine de Polo organise la 6^{ème} édition du Trophée International Mohammed VI de Polo, du 04 au 10 mai 2026 au Club Polo de la Garde Royale à Souissi à Rabat et au "PGH La Palmeraie Polo Club" à Assilah.

Cet événement sportif international connaîtra la participation de six équipes de Polo, dont l'équipe nationale marocaine, aux côtés d'équipes venant de pays de grande renommée dans cette discipline, souligne la Fédération Royale Marocaine de Polo dans un communiqué.

Ce rendez-vous constitue une opportunité de rivaliser avec les grandes écoles internationales de polo, tout en offrant aux passionnés de ce sport une semaine riche en passion et en esprit de compétition.

Le match d'ouverture et le classement, ainsi que la finale du Trophée, se dérouleront au Club Polo de la Garde Royale à Souissi respectivement les 04, 09 et 10 mai 2026, tandis que les matchs éliminatoires auront lieu au "PGH La Palmeraie Polo Club", les 05, 06, 07 et 08 mai 2026.

Au-delà de sa dimension sportive, la 6^{ème} édition du Trophée International Mohammed VI de Polo incarne la vision ambitieuse du Royaume du Maroc de promouvoir la pratique du Polo et de mettre en lumière l'excellence des infrastructures sportives marocaines au niveau international, tout en consolidant les liens d'amitié avec les pays participants à cette prestigieuse manifestation.



Arda Güler et Eder Militao forfaits jusqu'à la fin de la saison

Les joueurs du Real Madrid, le Turc Arda Güler et le Brésilien Eder Militao, seront indisponibles jusqu'à la fin de la saison en raison de blessures au biceps fémoral, rapportent jeudi des médias sportifs espagnols.

Selon la même source, les examens médicaux ont révélé une lésion à la jambe droite pour Güler et à la jambe gauche pour Militao. Les deux joueurs se sont blessés lors de la rencontre face au Deportivo Alavés (2-1), disputée mardi pour le compte de la 33^e journée de Liga.

Alors que le défenseur brésilien a été contraint de céder sa place en cours de match, l'international turc a poursuivi la rencontre avant de ressentir des douleurs, conduisant le staff médical à lui faire passer des examens complémentaires.

La situation d'Eder Militao suscite des inquiétudes, souligne la presse, évoquant une troisième blessure musculaire cette saison, qui rend incertaine sa participation à la prochaine Coupe du monde. Le joueur venait tout juste de retrouver la compétition après une absence de près de quatre mois.

En revanche, le cas d'Arda Güler apparaît moins préoccupant. Bien qu'il soit forfait pour le reste de la saison, sa récupération devrait s'effectuer dans de bonnes conditions en vue du Mondial.

Le VfB Stuttgart de Bilal Al Khannous rejoint le FC Bayern en final de la Coupe d'Allemagne



Le VfB Stuttgart, de l'international marocain Bilal Al Khannous, s'est qualifié jeudi soir en finale de la coupe d'Allemagne de football, après sa victoire en demi-finale contre Fribourg (2-1 a.p.), se donnant ainsi rendez-vous avec le Bayern de Munich le 23 mai au Stade olympique de Berlin.

Tenant du titre de la coupe, Stuttgart a été mené à la 28^e min, avant de revenir au score à la 70^e min par un but inscrit par Deniz Undav, après une passe décisive d'El Khannous. Le 2^e but a été marqué à la Tiago Tomas à la 121^e après prolongation.

Bayern de Munich, qui a décroché dimanche son 35^e titre de champion d'Allemagne, s'était imposé 2 à 0 sur la pelouse du Bayer Leverkusen, mercredi dans la première demi-finale.

En cas de divorce au Brésil, les chiens et chats auront désormais droit à la garde partagée

Après les enfants et les biens matériels, ce sont désormais les animaux de compagnie qui entrent officiellement dans les procédures de séparation au Brésil. Le gouvernement a promulgué une loi inédite encadrant la garde partagée des chiens, chats et autres compagnons domestiques en cas de divorce ou de rupture.

Adopté par le Congrès fin mars, le texte prévoit qu'en l'absence d'accord entre les ex-conjoints, le juge devra trancher en privilégiant une répartition équitable du temps et des responsabilités liées à l'animal. Une petite révolution juridique qui consacre, de fait, le statut affectif des animaux dans les foyers brésiliens.

Selon la nouvelle loi, un animal ayant vécu la majeure partie de sa vie au sein du couple sera consi-

déré comme un « bien commun », ouvrant la voie à une garde partagée. Concrètement, le magistrat devra déterminer chez qui l'animal vivra à tour de rôle, en prenant en compte plusieurs critères: conditions de logement, disponibilité des maîtres, capacité à s'en occuper et, surtout, bien-être de l'animal.

Comme dans toute séparation, la question financière n'est pas oubliée. Les frais courants (notamment l'alimentation et l'hygiène) seront assumés par la personne qui héberge l'animal durant sa période de garde.

En revanche, les dépenses exceptionnelles, telles que les soins vétérinaires ou les médicaments, devront être partagées entre les deux parties.

Mais la loi ne fait pas dans la sentimentalité aveugle. Elle prévoit des exceptions strictes : en cas de



violence conjugale ou de maltraitance animale, la garde partagée est exclue. L'auteur des faits perd alors

tout droit sur l'animal, sans indemnisation, tout en restant responsable des frais engagés.

Autre disposition notable prévue par le législateur brésilien : le non-respect répété des règles fixées par la justice peut entraîner la perte définitive de la garde, renforçant ainsi le caractère contraignant du dispositif.

Cette nouvelle législation illustre l'évolution des sociétés urbaines, où les animaux occupent une place de plus en plus centrale dans la vie familiale. Elle répond également à une multiplication des litiges impliquant des animaux de compagnie lors des séparations, jusque-là traités de manière disparate par les tribunaux.

Avec cette réforme, le Brésil rejoint un nombre croissant de pays reconnaissant que, pour beaucoup, chiens et chats ne sont plus de simples biens, mais de véritables membres de la famille... même lorsque celle-ci se sépare.

Recette

Cigares aux amandes et au miel



Ingrédients :

- 300 gr d'amande mondées
- 150 gr de sucre glace (100 g pour un goût moins sucré)
- 10 cl d'eau de fleur d'oranger
- 1 blanc d'oeuf
- Le zeste râpé d'un citron non traité
- 12 feuilles de brick
- 250 gr de miel liquide
- Des graines de sésame doré pour la décoration

Préparation :

Moudre finement le zeste de citron au mixeur. Ajouter les amandes dans le bol du mixeur et les mixer finement avec le zeste (Pour un gain de temps vous pou-

vez utiliser la poudre d'amande et la mélanger directement avec les autres ingrédients sans la mixer).

Dans un saladier, mélanger la poudre d'amande parfumée avec le sucre. Malaxer en ajoutant peu à peu l'eau de fleur d'oranger afin d'obtenir une pâte assez ferme.

Découper les feuilles de brick en deux. Au centre d'une demi-feuille, déposer un cylindre de pâte de l'épaisseur d'un doigt. Passer un peu de blanc d'oeuf au pinceau sur la feuille.

Rabattre une extrémité de la feuille sur l'autre, puis la rouler en forme de cigare. Renouveler l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.

Il aurait gagné 30.000 dollars en remplaçant des Lego par des pâtes

Un stratagème monté de toutes pièces. Un habitant de Californie âgé de 28 ans a récemment été inculpé pour vol aggravé la semaine dernière. Il est suspecté d'avoir gagné environ 34.000 dollars (29.000 euros) en revendant des ensembles Lego achetés puis rendus dans des magasins Target partout aux États-Unis, raconte New York Times. Le jeune homme utilisait une étonnante technique impliquant des pâtes, comme le mon-

trèrent les images de vidéosurveillance publiées par la police d'Irvine (Etats-Unis).

D'après les autorités, l'homme achetait des boîtes de Lego parmi les plus chères et les plus recherchées par les collectionneurs. Il en remplaçait ensuite le contenu par des pâtes crues et retournait ensuite en magasin afin d'obtenir un remboursement. «Elles produisent quasiment le même son» lorsqu'on les secoue, a expliqué Ziggy Azar-

con, agent d'information publique du département de police d'Irvine.

Parfois, le mis en cause ne remplaçait que les pièces les plus rares. Mais il serait aussi plusieurs fois allé jusqu'à remplacer l'intégralité de la boîte. De nombreux vols de Lego ont été enregistrés ces dernières années et de véritables réseaux de malfaiteurs démantelés. Un temps placé en détention provisoire à la prison du comté d'Orange (Etats-Unis), l'homme a depuis été libéré.

